

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

80 centimes

QUOTIDIEN NEUCHÂTELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT À LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 21 11 35
Rédaction

Vacances horlogères: le grand départ

• Lire en page 3

A quelques jours du Congrès du parti Situation toujours tendue en Pologne

Les communistes polonais ont mis la dernière main à la préparation du Congrès du Parti ouvrier socialiste polonais (POUP) dans une atmosphère de tension politique exacerbée par une vague de grèves et la menace de nouvelles manifestations.

Les 143 membres du comité central se sont rencontrés hier à Varsovie alors que les employés de Lot, la compagnie aérienne nationale, protestaient contre la nomination d'un nouveau directeur et que des transporteurs de Bydgoszcz savouraient la démission de M. Andrzej Antosiak, le responsable de l'entreprise dont ils réclamaient le départ.

Les grèves de cette semaine, organisées par le syndicat indépendant Solida-

rité, ont provoqué de vives réactions de la part de l'organe du POUP «Trybuna Ludu», et du vice-premier ministre, M. Mieczyslaw Rakowski, qui leur attribue la responsabilité des «nouvelles tensions politiques».

De son côté, M. Lech Walesa, chef du syndicat «Solidarité», a lui-même estimé jeudi que les grèves étaient «dangereuses» et risquaient de faire croire que le syndicat tentait d'obtenir le report du Congrès du parti prévu la semaine prochaine. «Ce qui est le plus important, c'est que si nous secouons le pays comme en ce moment, nous n'arriverons à rien», a-t-il ajouté. M. Walesa s'exprimait devant des ouvriers de Gdynia.

TASS CONDAMNÉ

L'Agence soviétique Tass a pour sa part condamné la grève des employés de

Alors que les émeutes se poursuivent Le gouvernement britannique envisage de recourir à l'armée

La possibilité d'avoir recours à l'armée pour venir à bout des émeutes nocturnes des sept dernières nuits a été évoquée hier par le ministre de l'Intérieur britannique, M. William Whitelaw, après les violents combats de rue de la nuit précédente à Londres et à Manchester.

Bien que personnellement opposé à l'emploi de l'armée et à la création d'une brigade spéciale antiémeutes, M. Whitelaw a déclaré que de telles mesures n'étaient pas à exclure en cas de violences particulièrement graves.

«Il n'est pas impossible que nous ayons recours à l'armée», a-t-il expliqué, «mais j'espère que cela n'arrivera pas». Ce qui se passe en Irlande du Nord prouve que cette solution aboutit, «à long terme», à créer un nouveau problème: «Comment procéder au retrait de l'armée».

Le ministre de l'Intérieur a précisé que le gouvernement était «parfaitement préparé» à remettre en vigueur la loi antiémeutes, «Riot act», abrogée il y a 14 ans et qui permettrait à la police de disperser les manifestants et de procéder à des arrestations avant que tout acte de violence ne se produise.

M. Whitelaw a annoncé que le gouvernement allait présenter un projet de loi

qui rendrait les parents responsables des actes criminels perpétrés par leurs enfants.

Mme THATCHER À SOUTHALL

Le procureur général du royaume s'est rendu à Liverpool vendredi. De son côté, le premier ministre Mme Margaret Thatcher s'est rendue à Southall, à l'ouest de la capitale, pour rencontrer les dirigeants des différents communautés. C'est à Southall que les premiers incidents violents ont éclaté, il y a une semaine lorsque des «skinheads» (jeunes gens d'extrême-droite au crâne totalement rasé) ont attaqué des Asiatiques à la sortie d'un pub. Le premier ministre a condamné les «organisations fascistes, à l'origine de la plupart des troubles».

Des députés du parti travaillistes ont accusé Mme Thatcher d'être «la grande vandale du pays». Son programme de réduction des dépenses - tenu pour responsable d'un taux de chômage sans précédent depuis 1930 et dont sont victimes de 50 à 60% des jeunes Noirs des zones urbaines - a été accusée d'être à l'origine de l'explosion de colère de cette dernière semaine.

Le président des syndicats de police, M. Jim Jardine, a déclaré hier après avoir rencontré M. Whitelaw jeudi, qu'il avait demandé au ministre de l'Intérieur de fournir aux forces de police des canons à eau, des balles de caoutchouc, des équipements de protection, des boucliers et des blindés de transport de troupes pour combattre les «émeutiers». La plupart des policiers n'ont jusqu'à présent que des boucliers de plastique et des casques de protection renforcés en acier.

► Suite en dernière page

Un Hunter s'écrase au Tessin Le pilote est tué

Un avion militaire de type Hunter s'est écrasé hier matin peu après 10 heures près du village de Quinto, au Tessin. L'avion avait décollé de l'aéroport militaire d'Ambri (à 4 km. du lieu de l'accident) avec deux autres Hunter pour effectuer un vol d'essai. Il s'est écrasé au cours de la manœuvre d'atterrissage. Le pilote, qui n'a pas eu le temps d'utiliser son siège éjectable, a trouvé la mort dans l'accident. Il s'agit de M. Juerg Schoberth, 35 ans, (notre béliño AP) premier-lieutenant dans l'escadron 21. Il était pilote de ligne chez Swissair, marié et père de deux enfants.



Il s'en est fallu de peu que cet accident n'ait de plus graves conséquences. L'avion s'est en effet écrasé à 500 mètres du village de Quinto. Par ailleurs, on s'est fait du souci pour un groupe d'enfants qui cueillaient des champignons dans le bois de Lurengo où l'avion est tombé. On a appris avec soulagement qu'ils avaient déjà pris le chemin du retour au moment de l'accident. (ats)

OPINION

Les fleurs vénéneuses de l'été anglais

Southall, dans la banlieue ouest de Londres.

A Liverpool, Toxteth. Moss Side à Manchester. Wood Green, à Londres encore.

Des quartiers pauvres parmi les pauvres.

Des lieux, hier encore peu connus, et qui aujourd'hui résonnent comme autant de noms de batailles.

Après des mois d'un calme social trompeur, le réveil est brutal pour le vieux lion britannique.

Brutal et inquiétant. Car rien n'indique que la vague d'émeutes qui depuis une semaine déferle sur la Grande-Bretagne soit sur le point de refluer.

Ces éclats de violence, on crut tout d'abord les attribuer à quelques accès sectoriels de fièvre raciale. Comparables en somme aux événements qui l'an dernier avaient secoué Bristol Notting Hill.

Analyse à première vue plausible, puisque à Southall, il semble bien que les bagarres aient éclaté à la suite de provocations organisées par de jeunes extrémistes blancs contre la population pakistanaise et antillaise du quartier.

Les émeutes de Liverpool, puis de Manchester et de Wood Green sont depuis venues démolir cette thèse.

Car là, même si parfois le théâtre des opérations correspondait encore à des quartiers d'immigrés, les manifestants étaient aussi bien blancs que bruns ou noirs.

Le malaise ne s'explique donc pas seulement par les difficultés d'intégration des diverses minorités raciales au sein des grands

villes anglaises. Il touche manifestement une partie nettement plus importante de la société britannique.

Aussi comprend-on fort bien Mme Thatcher lorsqu'elle se déclare «très préoccupée par ce qui s'est passé».

On la suit par contre beaucoup plus mal quand elle ajoute: «... la plupart d'entre nous ne pensions pas que ce genre de choses pouvait se produire dans notre pays».

On la suit mal parce que le goût de la violence manifesté par toute une partie de la jeunesse britannique menaçait en fait depuis des années de dégénérer. Qu'on se rappelle les véritables batailles rangées, mettant aux prises des bandes rivales de «Mods» et autres «Teddis». Ou encore les graves incidents qui accompagnent régulièrement les matchs de football disputés à l'étranger par les équipes anglaises.

Un goût pour la violence qui, n'en déplaise à la «dame de fer», s'explique en grande partie par le désœuvrement et la misère auxquels sont condamnés de nombreux jeunes en raison de la crise économique.

Au début de l'année 1979, lorsque Mme Thatcher a été propulsée au pouvoir par la victoire conservatrice aux élections de mai, le taux de chômage était de l'ordre de 6,3%.

Aujourd'hui, la moyenne nationale est de 11,6%. A Liverpool, 17% de la main-d'œuvre active est privée d'emploi.

Roland GRAF

► Suite en dernière page

Lot, qui a paralysé jeudi pendant quatre heures le trafic aérien polonais. Tass a accusé hier Solidarité de présenter «des revendications inacceptables qui ont un caractère politique».

Solidarité a par ailleurs annoncé que la section syndicale des transports en commun de Kutnow, à l'ouest de Varsovie, organiserait à la veille du congrès un débrayage de deux heures pour protester contre la pénurie de denrées alimentaires.

Une «marche de la faim» doit également avoir lieu mercredi et une nouvelle grève pourrait être déclenchée le lendemain pour appuyer les revendications de Solidarité.

La presse polonaise dans son ensemble note que le Congrès du POUP, qu'elle qualifie de «crucial» pour l'avenir du pays, s'ouvre dans un contexte difficile.

Dans son discours devant le plenum du comité central, M. Kazimierz Barcikowski, membre du bureau politique, a remarqué hier que le congrès semblait prendre une direction plus modérée qu'il y a deux mois, ou «trop d'exigences irréalistes et irréfléchies se sont exprimées».

► Suite en dernière page

Coïncidant avec l'arrivée de M. Habib à Beyrouth Raid israélien contre le Liban



L'envoyé spécial américain M. Habib (à droite) reçu à Beyrouth par le premier ministre libanais, M. Shafik Wazzan. (Béline AP)

Après une interruption de cinq semaines, l'aviation israélienne a repris hier ses attaques contre des positions palestiniennes au Sud-Liban.

Les attaques, qui se sont succédé pendant 40 minutes, coïncidaient avec le retour dans la région de M. Philip Habib, émissaire du président Reagan. Dans sa troisième tentative pour mettre un terme à la crise des fusées entre la Syrie et Israël, M. Habib s'est entretenu hier avec les dirigeants libanais.

De source proche des forces de sécurité à Saïda, on déclare que les attaques ont

provoqué des incendies, détruit un pont récemment construit et fait au moins trois morts et quinze blessés.

C'est la première fois que l'aviation israélienne attaque la région, où se trouve une importante base palestinienne, depuis les élections législatives remportées par M. Menahem Begin, président du Conseil israélien. Pendant la campagne électorale, M. Begin a déclaré qu'Israël se réservait le droit de frapper les objectifs palestiniens en dépit de la présence de M. Habib dans la région. (ats, reuter)

Destinés à inonder le marché suisse 20 millions de (faux) dollars saisis dans le nord de l'Italie

Une bande de cinq faux-monnayeurs italiens - parmi lesquels un prêtre de Milan - sous les verrous, des faux billets de banque de 100 dollars pour un montant de plus de 20

millions de dollars (42 millions de francs suisses environ) destinés au marché suisse saisis, un mandat d'arrêt lancé contre un employé de banque de Zurich: voilà les résultats d'une importante opération des «carabinieri» dans le milieu des faux-monnayeurs du nord de l'Italie, qui s'est achevée jeudi par la découverte d'une fabrique de fausse monnaie à Novate Milanese.

L'opération avait débuté mardi dernier. Au cours d'un simple contrôle à la périphérie de Côme, les «carabinieri» découvrirent dans le coffre d'une voiture plus de 2 millions de dollars en fausses coupures de 100 dollars cachés dans une valise. Au cours de l'enquête, la police italienne réussit à remonter la filière des faux-monnayeurs, découvrant aussi l'imprimerie. Le propriétaire de cette dernière n'était autre qu'un prêtre de 42 ans, domicilié à Milan, qui s'occupait essentiellement de drogues. Les enquêteurs ont aussi retrouvé plus de 13 millions de faux dollars dans les dépôts d'un commerçant de Côme.

► Suite en dernière page

À TRAMELAN Auteurs de coups de feu arrêtés

Lire en page 9

DANS LES ALPES SUISSES Série noire

Lire en page 10

TOUR DE FRANCE Moerlen avec les grands

Lire en page 14

GRAND-CACHOT EXPOSITION

ART TRADITIONNEL ROUMAIN

RENCONTRE DE CIVILISATION

Vernissage aujourd'hui samedi 11 juillet à 15 h. 30 - Grand-Cachot-de-Vent

Ouvert tous les jours de 14 h. 30 à 17 h. 30 et le jeudi soir de 20 h. à 22 h. - JUSQU'AU 23 AOÛT

Le Locle

permanence pendant les vacances

- AIDES FAMILIALES** appeler le (039) 31 41 44 aux heures de repas
- SOINS À DOMICILE** appeler les lundis et vendredis entre 17 h. et 18 h., tél. (039) 31 20 19
- POLICLINIQUE** fermé du 13.7 au 2.8.81
- LIGUE TBC** fermé du 13.7 au 2.8.81
- VESTIAIRE CROIX-ROUGE** fermé du 3.7.81 au 12.8.81

En cas d'urgence ou de non-réponse, appeler les SERVICES SOCIAUX pendant les heures de bureau au (039) 31 62 62.

Pour la permanence médicale (médecins, oculistes, dentistes, etc.), LE POSTE DE POLICE renseignera, tél. (039) 31 10 17.

ANNONCE À CONSERVER ! NE PARAÎT QU'UNE FOIS !

91-220

Famille avec 3 enfants cherche proximité localité jurassienne

ferme ou maison

même sans confort, à rénover et avec petit jardin.
Tél. (025) 55 19 59.

91-60340



PRIX de FABRIQUE

Piscines, filtres, halles, couvertures, abris, accessoires, produits, chauffages, saunas, panneaux solaires.

Corail

1615 BOSSONNENS
TÉLÉPH. 021/56 44 14

18-4504

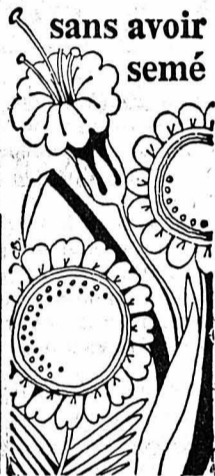
Foire du Locle

Il est rappelé au public que la foire aura lieu le

mardi 14 juillet

91-220

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé



En toute saison, L'IMPARTIAL, votre source d'informations

OFFRES D'EMPLOIS

MARTIGNY/VS. Cherchons

JEUNE FILLE

pour aider au ménage et s'occuper de 2 fillettes (2 ans et 3 mois).

Logement annexe et indépendant. Entrée tout de suite ou à convenir.

Tél. 026/2 42 30, 4 12 51.

36-90576

GARAGE W. BURKHALTER

Foule 28 - LE LOCLE
Tél. 039/31 70 71 91-60346

Peugeot 304 GL, 1973

59 000 km., voiture en parfait état de mécanique et de carrosserie (4 ailes neuves). Révisée et expertisée juillet 1981. Garantie totale. Prix Fr. 3800.-

IMPORTANTE

vente aux enchères au château de Rue

1675 Rue (Fribourg), octobre 1981

Pour cette vente prestigieuse que nous mettons sur pied, nous nous chargeons de vendre pour vous vos:

MEUBLES ANCIENS - TABLEAUX DE PEINTRES SUISSES - GRAVURES SUISSES - TABLEAUX ANCIENS - PORCELAINES ANCIENNES - ARGENTERIE ANCIENNE - ART POPULAIRE - SCULPTURES - ARMES - MONTRES - LIVRES, etc.

dans le cadre de ce magnifique château. Notre rôle est de donner aux objets qui nous seront confiés une valorisation optimale.

Nous sommes prêt à effectuer à votre domicile pour vous une estimation sans frais et sans engagement des objets que vous voudrez bien nous soumettre.

Pour tout renseignement: GALERIE ARTS ANCIENS, 2022 Bevaix, tél. 038/46 16 09.

87-141

A vendre au Val-de-Ruz/NE

TERRAIN À BÂTIR

zone chalet. Vue panoramique. Bonne exposition.

Ecrire sous chiffres 87-781 à «ASSA», Annonces Suisses SA, 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

87-27

ATTENTION



2615 SONVILIER
Tél. 039/41 16 06

Fermé du 12 juillet au 2 août

vente réparation toutes marques
Toujours meilleur marché
* BONNES VACANCES *

16982

Fust

Reprise maximale pour votre machine à laver usagée à l'achat d'un appareil neuf

Demandez nos offres d'échange SUPER.

Seulement des marques connues, telles que MIELE, UNIMATIC, AEG, NOVAMATIC, BAUKNECHT, HOOVER, SIEMENS, SCHULTHESS, etc.

Location - Vente - Crédit ou net à 10 jours.

05-2569

Chaux-de-Fonds: Jumbo Tél. 039/26 68 65
Bienne: 36 Rue Centrale Tél. 032/22 85 25
Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne et 35 succursales

Fust

Centre de formation professionnelle du Littoral neuchâtelois

Pour la rentrée de septembre 1981, ouverture d'un cours de

formation de base de programmeur

Peuvent s'inscrire: les titulaires d'un CFC dans les domaines de l'horlogerie, de la mécanique, de l'électricité ou du commerce, qui ne possèdent aucune expérience pratique de programmation.

Ce cours s'adresse spécialement aux personnes désireuses d'entreprendre une reconversion professionnelle dans le secteur de l'informatique.

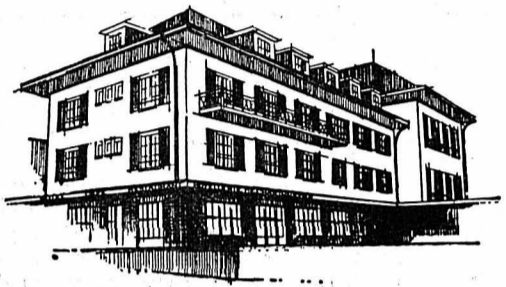
Durée du cours: 2 ans à raison de 7 heures hebdomadaires de cours. Les cours se donnent en soirée et le samedi matin.

Début du cours: mardi 15 septembre 1981.

L'examen final au terme des 2 ans d'études est sanctionné par un diplôme de programmeur, option technique ou option commerciale, délivré par le CPLN.

Inscriptions et renseignements: CPLN, Centre de formation professionnelle du Littoral neuchâtelois, Maladière 84, case postale 44, 2000 Neuchâtel 7, tél. (038) 24 78 79.

87-584



L'Hôtellerie de Châtonneyre

à Corseaux s/Vevey sur la Riviera vaudoise

est à remettre pour le 1er mars 1982, suite au départ de son titulaire après 10 ans d'exploitation.

Cet établissement, personnalisé, bénéficie d'une excellente renommée; il a beaucoup de cachet et son agencement de qualité a été entretenu avec soin. Il comprend:

- l'hôtel de 25 lits
- un restaurant avec roûisserie,
- deux salles pour banquets
- une pinte vaudoise.

L'Hôtellerie de Châtonneyre est destinée à un couple de professionnels expérimentés.

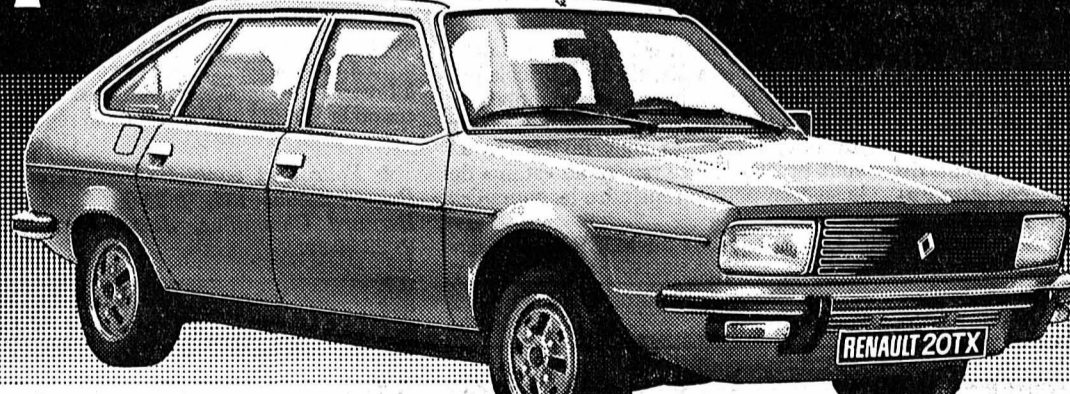
Bail de longue durée; loyer raisonnable; reprise du petit matériel et le la marchandise à dire d'expert. Reprise du mobilier possible.

Des renseignements peuvent être demandés à M. Etehoz, fiduciaire des cafetiers-restaureurs à Pully (tél. 021/29 97 15).

Les offres avec références doivent être adressées à la municipalité de 1802 Corseaux.

22-16209

Renault 20 TX: encore plus perfectionnée.



801 226 20 21

Le modèle d'élite de la 2e génération Renault 20 possède un moteur de 2,2 l étonnamment sobre: 7,4 l/100 km à vitesse constante de 90 km/h, selon norme ECE! Des sièges encore plus accueillants et un nouveau tableau de bord accrois-

sent le confort; une disposition ergonomique des instruments et des témoins lumineux augmente la sécurité.

1 an de garantie, kilométrage illimité. 5 ans de garantie anticorrosion Renault ACP5.

GARAGE P. RUCKSTUHL S.A.
54, rue Fritz-Courvoisier
Le Locle: Garage Cuenot, rue du Marais 3, tél. (039) 31 12 30 — Les Ponts-de-Martel: Garage Montandon, tél. (039) 37 11 23 — Saint-Imier: Garage du Midi, tél. (039) 41 21 25 — Courtelary: Garage du Moulin, tél. (039) 44 17 27.

— **LA CHAUX-DE-FONDS**
Tél. (039) 23 52 22

90-50

RENAULT No 1 en Europe et en économie.

OFFRES D'EMPLOIS

Kronenbourg

LES BRASSERIES KRONENBOURG CHERCHENT

REPRÉSENTANT

dynamique pour la visite des hôtels, restaurants, cafés et tea-room des cantons de FRIBOURG, NEUCHÂTEL et JURA.

Au nombre des exigences requises figurent en particulier:

- connaissance de la clientèle
- domicile dans le rayon d'activité
- aptitude à travailler de façon indépendante

Entrée immédiate ou à convenir.

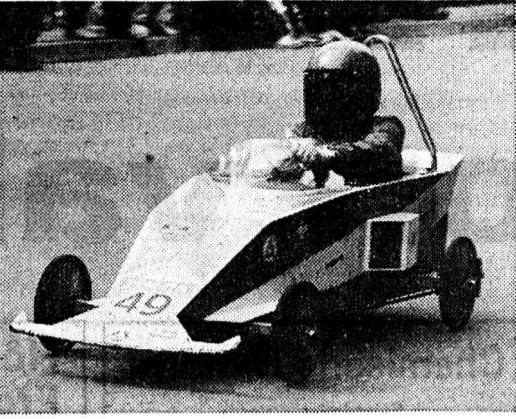
Les candidats intéressés par cette activité sont priés d'adresser leurs offres manuscrites accompagnées des documents usuels et d'indiquer leurs prestations de salaire à:

KRONENBOURG MARKETING SA
2, route de Crochy
1024 ÉCUBLENS

22-47362

PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

1re manche à Bôle du championnat neuchâtelois de caisses à savon



François Magada, de La Chaux-de-Fonds, prend la 2e place du championnat neuchâtelois.

La première course inscrite au calendrier des épreuves de qualification du championnat saison 81-82 s'est déroulée dimanche dernier, sur la route qui mène à l'usine d'incinération de Cotendard. Drôle de hasard, alors qu'il y a quelques années les caisses à savon étaient construites avec du matériel de récupération, l'on a affaire actuellement à de véritables petits bolides, faits de tubes chromés et de polyester. Le charme de ce genre de manifestations y perd certainement, par contre la sécurité en est augmentée.

Domage aussi que la part de travail des parents deviennent trop grande. Certains d'entre eux se prennent un peu pour des directeurs d'écurie de formules 1. L'un deux au moins a certainement pris une leçon de modestie. C'est ce père d'un gosse zurichois qui entre la fin de la course et la proclamation des résultats a pris part à une manche réservée aux pères et aux mères de famille. Il a certainement oublié tous les conseils prodigués à son fils puisqu'il a détruit le petit bolide fabriqué à grands frais.

Favori logique de la course après son meilleur temps aux essais, le Soleurois Beat Martinetz n'a pu confirmer ses prétentions à la victoire. Rendu nerveux, il ne termine que 11e. Est-ce pour cela qu'il ne s'est pas présenté à la distribution des prix?

La victoire finale revient donc à Mario Kopp de Bolken régulier lors de ses deux descentes. 2e de l'épreuve, le Bâlois Mi-

chel Reichenbach, 20e et premier Romand lors de la finale suisse (course à Bienne il y a une quinzaine de jours) prend la première place du championnat neuchâtelois.

Quant au Chaux-de-Fonnière François Magada, il termine 9e. Après sa mauvaise performance du championnat suisse (44e), c'est un résultat réjouissant. Cette place lui vaut le 2e rang au classement provisoire du championnat neuchâtelois où seul sont pris en compte le classement des pilotes habitant le canton.

L'impeccable organisation de cette course est due au club sportif des radicaux de Bôle. (texte et photo lc)

CLASSEMENTS

Catégorie R. - 1. Kopp Mario, Bolken 92.52. 2. Reichenbach Michel, Bôle 93.23. 3. Fluri Stefan, Orpund 93.24. 4. Schenker Hansi, Trimbach 93.54. 5. Jenzer Marcel, Inkwil 95.28. 6. Schoch Pascal, Schönenbuch 95.32. 7. Diem Markus, Bienne 96.28. 8. Brandenberger Micha, Bärtswil 96.46. 9. Magada François, La Chaux-de-Fonds 96.73. 10. Saunier Peter, Deitingen 97.03.

Catégorie libre. - 1. Robert Jean-Luc, Dombresson 94.21. 2. Jeanneret Cédric, La Chaux-de-Fonds 104.47. 3. Vogel Manfred, Gretzenbach 104.63. 4. Schmid Mehdi, Colombier 107.06. 5. De Negri Claudio, Romont 107.32. 6. Vuille Cédric, Les Ponts-de-Martel 107.83. 7. Betteux Alain, Yverdon 110.49. 8. Jean-Mai-

ret Rachel, Petit-Martel 111.52. 9. Fluck Pascal, Neuchâtel 144.46. 10. Jean-Mai-ret Steve, Petit-Martel disqualifié.
Hors concours. - 1. Baur Andreas, Prilly 98.34. 2. Jeanrenaud Cédric, Neuchâtel 102.53. 3. Jeanneret Fabienne, La Chaux-de-Fonds 196.76.

Chasse 1981-1982
Deux chevreuils par chasseur

Au cours de la chasse de cet automne, les chasseurs ne seront plus autorisés qu'au tir de deux chevreuils au lieu des quatre souhaités lors de la saison passée. Cette mesure a été prise par le Conseil d'Etat en raison de la diminution sensible de ces animaux.

Selon le Service de la chasse et de la pêche, on compte entre 30% et 40% de chevreuils en moins cette année que l'année passée à pareille époque. Cette décision de l'Etat, lors des discussions préalables avec les chasseurs, n'a pas fait l'objet de contestations particulières. (rgt)

Lutte contre le mildiou de la vigne

La floraison étant terminée, il faut recourir dans la lutte contre le mildiou uniquement à des produits cupriques et ne pas employer de produits organiques qui peuvent être à l'origine de faux goûts dans le vin.

Traiter dès le lundi 13 juillet et veiller spécialement à atteindre les grappes nouvellement formées. Ajouter du soufre mouillable contre l'oïdium. Un cinquième traitement avec les mêmes produits sera encore nécessaire à fin juillet-début août. Ce sera probablement le dernier.

La lutte contre la pourriture devra débuter dans les cépages sensibles à cette maladie. Suivre les instructions du fabricant. Ne pas abuser des traitements qui conduisent à une sélection des races résistante du botrytis. En général, un traitement dans le chasselas, deux ou trois dans les pinots, sont suffisants. Observer la date limite, en principe le 15 août. (comm)

Violent orage sur le Val-de-Ruz

Electricité coupée durant deux heures

A la suite du violent orage d'hier après-midi sur le Val-de-Ruz, une importante coupure d'électricité a privé les habitants de La Côte, Engollon et La Borcarderie de cette précieuse énergie. La foudre avait causé des dégâts sur un transformateur à Engollon et il a fallu réparer.

En fait, la foudre a brisé un isolateur, ce qui a provoqué une surtension très importante au point qu'un deuxième isolateur a lâché, provoquant alors un court-circuit: des Hauts-Geneveys à l'entrée du Landeron, en passant par Valangin, La Côte, Savagnier, Les Bugnens, Enges, Lordel, le courant a été coupé environ une demi-heure.

Les spécialistes de l'ENSA ont été rapidement avertis par des habitants

d'Engollon qui ont vu une boule de feu se maintenir sur le transformateur touché pendant une bonne dizaine de minutes. Pour effectuer la réparation, il a fallu maintenir coupée la ligne qui alimente La Côte. Les paysans de ces villages ont dû traire à la main ou se résigner à attendre 19 h. 15, soit deux heures après la coupure, pour commencer à la machine. Quant aux ménagères préparant (ou voulant préparer le repas du soir), elles ont dû faire preuve d'imagination.

A noter encore que la grêle est tombée sur quelques villages, notamment à Fenin, sans provoquer toutefois des dégâts importants. (rgt)

VILARS

Concert d'enfants

La Chorale d'enfants de La Côte - Engollon (un peu plus d'une vingtaine d'enfants) s'est produite lundi dernier au collège de Vilars sous la direction de son animatrice, Mme Lucette Wenger. La salle était pratiquement pleine pour apprécier ces voix juvéniles. Pour l'occasion et afin de varier quelque peu ce concert, plusieurs enfants ont joué de différents instruments: flûte, piano et accordéon. Le public a pu également entendre un duo de flûtes traversières jouées par des adultes chevronnés.

Le programme comportait une partie champêtre, une partie classique et une de jazz. Cette petite manifestation estivale, inhabituelle, pourra être à coup sûr répétée à l'occasion: son succès auprès du public vaut un encouragement. (rgt)

communiqué

Rochefort: Aujourd'hui, fête villageoise. Dès 9 h., foire. 11 h., apéritif musical. Participation de la Chanson neuchâteloise et de la Fanfare L'Espérance de Fleurier. Course aux œufs. Dès 21 h., bal conduit par l'orchestre «Pussycat».

LIQUIDATION PARTIELLE...

presque tout doit être vendu ! nous rénovons!

(autorisée par la Préfecture du 9 juin au 8 août)

BARTO

meubles

Vincent et Dominique Bartolomeo
La Chaux-de-Fonds, Serre 65, tél. 029/23 14 60

OUVERT PENDANT LES VACANCES

28-12258

HOME BEAULIEU
Brot-Dessous
Tél. 038/63 32 22

Home pour personnes âgées et handicapées

Jardin et terrasse à disposition, situation agréable.
Soins assurés par infirmière et médecin.
Prix modérés.
Vacanciers acceptés.

28-350054

OFFRES D'EMPLOIS

LES CHEMINS DE FER DU JURA
cherchent un restaurateur qualifié pour l'exploitation du

Buffet de la Gare à Tramelan

Sont mis à disposition: buvette, salle à manger, petite salle, cuisine, office, appartement, caves, etc.
Entrée en fonction: 1er novembre 1981 ou date à convenir.
Les offres et demandes de renseignements seront adressées à la Direction des Chemins de fer du Jura, 2710 Tavannes, tél. 032/91 27 45, jusqu'au 10 août 1981.

06-17036

Abonnez-vous à L'Impartial

Tout à prix discount

Serre 90
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 00 55

298.-

FRIGO 140 LITRES

16201

DENNER

Nous engageons pour nos succursales de LA CHAUX-DE-FONDS et SAINT-IMIER

UNE CAISSIÈRE

Nous vous assurons une formation par un cours de caisse (5 jours payés).
Téléphonez-nous au 039/23 77 55. Mme Martin se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire
DENNER SA, rue de Genève 100, 1004 Lausanne.

44-52

Seul le

X

prêt Procrédit

est un

Procrédit

Toutes les 2 minutes

quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi

vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois Fr.

Nom

Prénom

Rue No.....

NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:

Banque Procrédit

2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

rapide
simple
discret

60-155-245

SAINT-IMIER

et son vallon

<p>Epicierie-primeur Hélène Gerber Francillon 13, ouvert</p>	<p>Cycles et motos Nello Mussini Rue B.-Savoie 37, ouvert</p>	<p>Au Coq d'Or Saint-Imier: fermé du 13 juillet au 3 août La Chaux-de-Fonds: place Neuve 8, ouvert le matin. Léopold-Robert 66, ouvert normalement</p>	<p>Chemiserie Battarra Saint-Imier ouvert</p>	<p>Hôtel-Restaurant Erguel Fermé du 16 juillet au 2 août</p>
<p>Restaurant de l'Union Famille Ruegg Fermé du 12 juillet au 5 août</p>	<p>Lady's Coiffure W. Holzthüm Place du 16 Mars 2 ouvert à l'horaire habituel</p>	<p>Garage du Midi Saint-Imier. Ouvert du 13 au 17 juillet, ouvert le matin du 20 au 31 juillet, fermé les samedis</p>	<p>Restaurant du Pont Mme M. Surdez - Tél. 039/41 21 91 Ouvert. Téléphoner pour commander dîners et soupers</p>	<p>Tissus Shop Bernina Mme P. Mutti - Rue B.-Savoie 58 Fermé du 20 juillet au 15 août</p>
<p>Uniphot SA Photo-Ciné Moret. Fermé du 20 au 25 juillet. Notre magasin de service: Uniphot photo-ciné Nicolet, La Chaux-de-Fonds</p>	<p>Brand Fleurs Service Fleurop Interflora ouvert</p>	<p>Le Cristal Minéraux, fossiles, bijouterie, objets d'art travaillés en pierres naturelles. Ouvert de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30</p>	<p>Bazar du Vallon P. Lupo Rue Francillon dès le 3 août Fermé du 13 juillet au 3 août</p>	<p>Epicierie-primeur Claude Morf ouvert</p>
<p>Imprimerie Favre SA Fermé du 13 juillet au 7 août</p>	<p>Garage Bédert Sonvillier Service TCS du 17 au 31.7 Tél. 039/41 44 52</p>	<p>Hôtel-Restaurant Valaisan Rue du Midi 9, ouvert</p>	<p>Horlogerie-bijouterie-optique Jobin Fermé du 13 au 1er août</p>	<p>Restaurant du Nord Dancing Johnny's Fermé du 19 juillet au 2 août</p>
<p>Serfico Bureau de services commerciaux et Banque Centrale Coopérative SA Mme M.-F. Bourquin Rue du Midi 13 Fermé du 13 au 31 juillet</p>	VACANCES			<p>Boulangerie Leuenberger Rue Francillon 6 - Tél. 039/41 12 31 Courtelay - Tél. 039/44 11 39 Horaire 7 h. - 12 h. et 13 h. 30 - 18 h. 30 Mardi après-midi, fermé Dimanche ouvert de 9 h. à 11 h. Pour commandes spéciales, nous aviser le jour avant</p>

<p>Cycles et motos Rudolph Zimmermann Rue Dr Schwab 20 b, ouvert</p>	<p>Hôtel des XIII Cantons ouvert</p>	<p>Wolfender & Cie Confection Ouvert pendant les vacances</p>	<p>Confection Montorfano Saint-Imier Fermé du 13 juillet au 8 août</p>	<p>Services techniques Magasin de vente Rue Dr Schwab 8 Fermé du 13 au 26 juillet S'adresser rue du Temple 19, tél. 039/41 43 45</p>
<p>Evrophotocopie SA Place du 16 Mars 4 Fermé du 13 juillet au 3 août</p>	<p>Bar le Patio Fermé le mardi. Dimanche ouvert de 10 h. 30 à 19 h. Tous les jours ouvert dès 8 h.</p>	<p>Meyer Sports Ouverture spéciale de 9 h. à 11 h. et de 16 h. à 18 h., du 13 au 25 juillet Fermé du 27 au 31 juillet</p>	<p>Pizzeria chez Enzo Propriétaire: Fam. E. Vitolo tél. 039/41 29 56 Saint-Imier fermé le mercredi</p>  <p>Hôtel de la Fontaine</p>	<p>annonces Suisses Schweizer Annoncen assa Agence de Saint-Imier Rue du Collège 3 Tél. 039/41 48 38 Vacances annuelles du 20 juillet au 3 août</p>
<p>Liengme Radio-TV Courtelay Fermé du 13 juillet au 3 août</p>	<p>Santschi Saint-Imier Coutellerie-orfèvrerie. Fermé du 13-juillet au 2 août</p>	<p>Forces Electriques de la Goule Magasin: Francillon 25 En cas d'urgence, s'adresser route de Tramelan 16, tél. 039/41 45 55. Ouvert du 14 au 18 juillet, de 9 à 12 h Fermé l'après-midi Fermé du 20 au 25 juillet Ouvert du 28 juillet au 1er août de 9 à 12 h. Fermé l'après-midi.</p>	<p>touring GARAGE - CARROSSERIE FORUCCI & CIE - SAINT-IMIER - TEL. 039/41 41 71 est ouvert durant les vacances A tous et à toutes, nous souhaitons bonnes vacances AGENCE OFFICIELLE Audi</p>	

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 4

Danielle Steel

Une saison de passion

roman

Copyright Editions de Trévise et Opera Mundi

- Ce n'est pas aussi systématique! Je gagne de l'argent, moi aussi. En fait, je préférerais financer moi-même mon voyage si j'arrive à trouver un travail là-bas.

- Excuse-moi, Princesse. Je m'étais fait des idées. Je ne sais pas... Les amis avec lesquels tu étais ce soir paraissent loin d'être dans le besoin.

Kate acquiesça. Il avait entièrement raison, mais elle n'aimait tout simplement pas être mise dans le même sac que tous les autres jeunes gens. En dépit du fait qu'elle ne se soit jamais rebellée, ce genre de vie ne lui plaisait pas vraiment à elle non plus. Ces jeunes semblaient avoir tout à volonté. Ils n'avaient aucune consistance, aucune souffrance, aucune question, aucun scrupule.

Kate faisait partie de leur monde mais au moins elle était lucide!

- Et qu'est-ce que tu fais pour gagner de l'argent? demanda-t-il, d'un air amusé.

- Je suis mannequin, répondit-elle, embarrassée.

- Vraiment! Où? Pour des magazines?

C'était une surprise de taille. Elle avait le physique mais il pensait qu'elle ne travaillait pas. Il était presque impressionné. Il se tourna vers elle et la colère disparut du visage de Kate.

- Je fais toutes sortes de choses. J'ai fait de la publicité l'été dernier. La plupart du temps, je suis employée par des grands magasins pour des présentations de mode. C'est fatigant d'aller en ville juste pour ça, mais ça paie bien, et ça me procure un peu d'indépendance. C'est aussi quelquefois agréable.

Tom s'imaginait Kate s'avançant sur l'estrade, grande et mince, vêtue d'une robe à cinq cents dollars. Vu sa classe, elle devait réussir merveilleusement. Bien que Tom s'y connaissait peu en affaire de mode, il avait deviné juste.

- C'est ça que tu vas faire en Europe après tes études? Tu vas être mannequin? demanda-t-il, intrigué.

- Seulement si c'est ça ou mourir de faim. J'aimerais faire autre chose.

- Et quoi par exemple?

Il la serra plus fort contre lui. Pour la première

fois de sa vie, elle avait envie de faire l'amour avec un homme. C'était fou. Elle était vierge et elle ne le connaissait pas. Pas encore. Mais c'était le genre d'homme avec qui on a envie de faire l'amour la première fois. Il devait être doux et attentionné.

- Allons, Kate. Dis-moi les autres choses que tu veux faire en Europe, insista-t-il d'un air taquin qui la fit sourire.

Elle avait toujours eu envie d'avoir un grand frère comme ça.

- Je ne sais pas. Travailler pour un journal peut-être. Ou pour un magazine. Etre reporter à Paris ou à Rome.

Le visage de Kate s'était illuminé et Tom lui ébouriffa les cheveux.

- Ecoute, pourquoi ne continuerais-tu pas à être mannequin et à vivre comme une dame? Pourquoi veux-tu faire la chasse aux incendies et aux meurtres? Bon sang, tu peux faire ça ici. En anglais.

- Mon père en ferait une dépression nerveuse, gloussa-t-elle.

- Moi aussi.

Il la tenait de plus en plus serrée contre lui, comme pour la protéger d'un danger invisible.

- Espèce de rabat-joie! J'écris très bien et je pourrais très bien me débrouiller dans le journalisme.

- Qui t'a dit que tu écrivais bien?

- Moi. Et j'écrirai un livre un jour.

Ça lui avait échappé. Elle détourna les yeux et garda le silence.

- Tu parles sérieusement, hein?

La voix de Tom était douce comme du velours et elle acquiesça de la tête.

- C'est possible, après tout. Moi aussi, j'ai voulu écrire un livre mais j'ai abandonné l'idée.

- Et pourquoi? demanda-t-elle horrifiée.

Il essayait de garder son sérieux. Il aimait l'énergie qui se dégageait d'elle.

- J'ai abandonné parce que je n'écris pas bien. Tu écriras peut-être un livre pour moi, un jour.

Is regardèrent la mer en silence, la brise de la nuit caressait leurs visages. Il lui avait prêté son parka et ils étaient blottis l'un contre l'autre sur la plage.

- Qu'est-ce que tes parents veulent que tu fasses? dit Tom après un long moment.

- Plus tard? Oh, quelque chose «d'agréable». Un travail dans un musée, dans une université ou un collège. Ou bien, encore mieux, trouver un mari. Tout ce qu'il y a d'ennuyeux. Et toi? Qu'est-ce que tu feras quand les journaux arrêteront de nous dire à quel point tu es un footballleur fabuleux?

Elle ressemblait à une gosse, étendue ainsi sur le sable, mais elle avait un regard de femme et Tom Harper en était conscient.

- Je te l'ai dit. Je prendrai ma retraite et nous écrivons ce livre.

(à suivre)

TRAMELAN • TRAMELAN • TRAMELAN • TRAMELAN

Séance du Conseil général: comptes acceptés

C'est en présence de 42 conseillers généraux, de M. R. Choffat, maire, et de tous les conseillers municipaux que M. Otto Christen ouvrait la dernière séance du Conseil général avant les vacances horlogères. Il saluait particulièrement la présence de M. Danilo Giovannini, comptable, qui était à disposition pour d'éventuels renseignements concernant les comptes de la commune qui bouclent avec un léger déficit.

Cependant le point important de cette assemblée, qui a retenu l'attention des conseillers durant une bonne partie de la soirée, concernait l'approbation d'un règlement concernant le subventionnement des sociétés.

Rédigé avec précision, le procès-verbal fut accepté à l'unanimité et son auteur M. Pierre-Alain Kohler vivement remercié. Les réponses aux différentes interpellations ont satisfait dans l'ensemble leurs auteurs et l'on pouvait passer à l'ordre du jour proprement dit.

Nomination. — En remplacement de M. Louis Gyger démissionnaire (départ de la localité) c'est M. Hubert Boillat (rad) qui est nommé à la Commission forestière.

Vente de terrain. — Aucune objection n'est émise pour la vente d'une parcelle à M. Raymond Geiser d'une superficie de 600 m² et pour le prix de 50 fr. le m². Cette parcelle est située dans le nouveau quartier des Dolaises.

Crédit extraordinaire. — Toutes les fractions se sont déclarées favorables au crédit extraordinaire de 82.000 fr. destiné à la réfection des fenêtres au collège de la «Printanière».

Comptes 1980. — Aucune remarque particulière en ce qui concerne les comptes de l'exercice 1980, qui bouclent avec un déficit de 18.339 fr., somme qui sera prélevée sur le compte «Réserve générale». Les conseillers acceptèrent aussi de prélever sur le «Fonds de renouvellement» l'excédent de charges du compte «Abattoirs» de 779 fr. 80.

Il fut également décidé que l'excédent de produits du compte «Service des eaux» soit réparti comme suit: 20.000 fr. pour amortissement extraordinaire sur emprunt BCB «Printanière» et 26.974 fr. 25 comme dotation au «Fonds de renouvellement».

En ce qui concerne l'excédent de produits du Service de l'électricité, il sera réparti de la manière suivante: 260.000 fr. comme attribution à la commune et 43.948 fr. 57 comme dotation au «Fonds de renouvellement».

Règlement concernant les subventions. — Faisant suite à une interpellation, le Conseil communal proposait un règlement concernant le subventionnement des sociétés culturelles, sportives et

d'utilité publique. Cet objet fut en quelque sorte le point «choc» de cette séance et il aura fallu un bon moment pour qu'une solution soit trouvée. M. Daniel Chaigat, conseiller municipal, est intervenu à plusieurs reprises pour donner de plus amples renseignements et expliquer le pourquoi d'un règlement voulu «simple» par les autorités. Grâce à ces explications précises, chacun a pu se faire une idée de ce que voulait le Conseil municipal.

Cependant, quelques conseillers se déclaraient peu satisfaits de cette présentation et par l'intermédiaire du parti radical demandaient le renvoi à une commission pour compléter ce règlement par trop imprécis selon eux.

Au vote, cette proposition fut repoussée par 30 voix contre 9 et 3 abstentions. Après que la discussion eut été largement utilisée, on put procéder à quelques modifications et sur demande de M. Pierre-Alain Kohler, secrétaire, une deuxième lecture fut décidée avant l'adoption définitive de ce règlement jugé «simple» par les uns et par trop imprécis par les autres.

Divers. — Plusieurs conseillers profitèrent de cette séance pour formuler quelques interpellations: M. Hubert Boillat (rad) s'inquiète de l'augmentation de près de 36% de l'écologie de l'Ecole de musique du Jura bernois. Il demande au Conseil municipal de s'intéresser de plus près à ce problème.

M. Charles Murer (pdc) n'ayant pas obtenu de réponse au sujet du chemin de la Côte revient une nouvelle fois à la charge.

M. Frédy Gerber (rad) désire que les rapports présentés par les commissions communales soient approuvés par la majorité des membres de la commission et non par une seule personne.

M. Bruno Braccelli (psa) intervient en ce qui concerne les attentats commis ces derniers temps aux domiciles de citoyens et à des véhicules. Il demande quelles

sont les mesures prises par les autorités. A ce sujet M. Roland Choffat, maire, victime lui-même d'une de ces agressions, renseigne l'interpellateur et l'informa que toutes les dispositions étaient prises. Cependant il est nécessaire d'obtenir la collaboration de tous et M. Choffat fit un appel dans ce sens. Il mentionna que bien sûr les fautifs quels qu'ils soient seraient sévèrement punis.

M. Charles Murer (pdc) parle du problème de l'utilisation du bois pour le chauffage et remet une documentation adéquate à ce sujet.

Mme Piras (psa) demande où en est l'état d'avancement de l'étude effectuée pour la surveillance des devoirs à l'école.

M. L. Senaud (rad) revient à la charge en ce qui concerne l'étude de la halle de gymnastique à la Printanière et plus spécialement à propos des frais qui découlent pour faire sauter le roc.

Finalement M. Choffat, maire, donna connaissance d'une enquête effectuée par l'Office communal du travail concernant les postes de travail à Tramelan. Nous aurons l'occasion de revenir plus en détail sur cette statistique fort intéressante. (vu)

Les auteurs des coups de feu arrêtés

Les auteurs des coups de feu tirés à Tramelan dans la nuit du 3 au 4 juillet dernier contre des immeubles appartenant à des autonomistes ont été identifiés. Ils ont passé aux aveux et ont été relâchés hier, ont annoncé hier le procureur et le président du Tribunal des mineurs du Jura bernois.

Les suspects ont été arrêtés jeudi. Il s'agit d'un jeune homme de 17 ans, domicilié à Tramelan, qui était accompagné d'un camarade du même âge habitant le canton du Jura. Le procureur, Me Jules Schlappach, et le président du Tribunal des mineurs, Me Michel Girardin, n'ont pas précisé quelle était la motivation des jeunes délinquants. Ils affirment cependant que «toute action concertée est à écarter».

«Ce sont deux adolescents qui ont agi seuls et de leur propre initiative», disent-ils, ajoutant que «les accusations graves formulées vendredi contre les autorités et la

police sont absolument dénuées de tout fondement». Me Schlappach et Me Girardin font allusion à un communiqué de presse émanant d'Unité jurassienne. «Le désastre économique et le dévouement des voyous, voilà tout ce que Berne est capable de produire dans le Jura. Quant à la police, elle porte une part de responsabilité directe dans les crimes commis», disait notamment le communiqué.

Le 4 juillet, vers une heure du matin, les deux jeunes gens avaient tiré 14 coups de feu avec une carabine «22 long rifle» contre l'atelier de Serge Vuille, industriel de Tramelan connu pour son engagement autonomiste, et contre les immeubles d'un autre autonomiste et d'un ressortissant de Tramelan dont les opinions politiques n'étaient pas affichées. Il y avait eu des dégâts matériels, mais pas de blessés. (ats)

SAINT-IMIER • SAINT-IMIER

A propos du terrain de Châtillon

Inquiétudes fondées

La publication de l'extrait des délibérations du Conseil municipal de Saint-Imier dans différents quotidiens a provoqué des réactions. L'affaire du terrain de sports de Châtillon est à l'origine d'une explication, hier, entre le maire, M. Frédy Stauffer, et l'interpellateur, M. John Buchs. Ce dernier s'est vu confirmer les restrictions apportées par l'entreprise pour assurer l'engazonnement de la place. Les inquiétudes de M. Buchs, dévoilées au cours de la séance du Conseil général du 2 juillet dernier, se sont donc révélées fondées. Les autorités municipales, au vu des restrictions, ont décidé de réunir les représentants de Saint-Imier Sports et des autres utilisateurs à la rentrée des vacances. De nouvelles modalités seront donc examinées le lundi 3 août prochain.

Pour information, il nous paraît inté-

ressant de donner connaissance de la partie essentielle de l'intervention déposée par M. John Buchs (rad):

«Bien qu'aucune information officielle n'est parue à ce sujet, il semble que ce terrain ne pourra être utilisé en 1981 que 3 heures par semaine, en 1982, 6 heures et en 1983, 9 heures. Cette restriction paraît exagérée. Aussi je prie le Conseil municipal de bien vouloir me donner les renseignements suivants:

— Par qui cette limitation d'utilisation a-t-elle été décidée?

— Au cas où cette restriction est imposée par l'entrepreneur, ce dernier a-t-il communiqué cette mesure lors de l'adjudication et à qui?

— Quelles sont les mesures prises pour respecter l'engagement contractuel?» (lg)

Enchères publiques

Vente d'une maison locative avec boulangerie

Hier après-midi, l'immeuble de la rue Baptiste-Savoie 53 de Saint-Imier a été vendu aux enchères. Un seul acheteur s'est manifesté avec une offre de 350.000 francs à la deuxième criée, prix auquel la maison lui a été attribuée. L'heureux acheteur est la Société immobilière de la Caisse hypothécaire, Immofoon SA de Berne.

L'immeuble «rue Baptiste-Savoie» 53 appartenait au boulanger René Linder. Dans le concordat par abandon d'actifs, l'immeuble qui comprend une boulangerie avec four électrique, magasin, laboratoire, sept appartements de trois chambres et garages a été mis aux enchères par l'Office des poursuites et faillites de Courtelary.

La première criée, après la lecture des conditions par Roger Nussbaum des poursuites et faillites de Courtelary, n'a pas eu d'écho. Le crieur, Abel Godat, a répété son «à prix» puis a fixé la deuxième criée à cinq minutes plus tard. Là,

la société Immofoon SA de Berne, de la Caisse hypothécaire, s'est annoncée avec la somme de 350.000 francs. Un quart d'heure plus tard, sans réponse à son «qui dit mieux?», Abel Godat adjugeait la maison du boulanger à la société bernoise. C. D.

Rapport de gestion du chemin de fer funiculaire Saint-Imier - Mont-Soleil

Trafic touristique vital

La Société du chemin de fer funiculaire Saint-Imier - Mont-Soleil boucle son compte d'exploitation 1980 avec un déficit de 138.405 francs, soit environ 13.000 francs de déficit en moins que l'année précédente.

Dans son rapport de gestion, la Société du chemin de fer funiculaire Saint-Imier - Mont-Soleil annonce que l'exercice 1980 esquisse un redressement aussi bien par le nombre de voyageurs transportés (7407 de plus qu'en 1979) que dans les recettes (4298 fr. de plus qu'en 1979) de ce trafic. Malheureusement, le mauvais printemps n'a pas permis d'obtenir des chiffres plus élevés. L'hiver, par contre, et surtout les conditions d'enneigement ont été favorables sur la fin de l'exercice.

Le rapport de gestion du funiculaire rappelle: «Le funiculaire est surtout viable grâce aux recettes du trafic touristique»... il sied dès lors de mettre tout en œuvre pour que Mont-Soleil redevienne une station estivale et hivernale réputée».

COMPTES APPROUVÉS PAR L'OFFICE FÉDÉRAL

Pour l'année 1980, le Bureau du Conseil d'administration était formé de Charles Stampfli à la présidence, de André Terraz à la vice-présidence et du secrétaire Alain Pantet. Le bureau a tenu quatre séances alors que la Commission technique se réunissait cinq fois durant la même période. Les comptes 1980 ont été approuvés par l'Office fédéral des transports. En outre, ils ont été vérifiés et reconnus exacts selon le rapport de révision des contrôleurs.

Au niveau du personnel, rien à signaler. L'effectif se compose encore, comme l'année précédente, du chef d'exploitation, du machiniste et de trois conducteurs-contrôleurs. Les salaires de chacun

Pas sérieux!

Dans son communiqué officiel, le Conseil municipal regrette, à propos du terrain de Châtillon, la situation «créée par l'importance que la presse y a accordée. (...) Un simple contact téléphonique aurait permis à l'interpellateur d'obtenir le renseignement désiré et évité ainsi des remous inutiles». Tout irait mieux dans le meilleur des mondes idéaux sans les journalistes. Le «poisson», fort heureusement, ne s'est pas noyé.

Hier, le maire a dû confirmer à M. John Buchs le bien-fondé des restrictions concernant les heures d'utilisation du terrain de sports de Châtillon. Les 350.000 francs investis en grande partie grâce aux contribuables pour l'aménagement et l'éclairage ne serviront hebdomadairement que durant trois heures en 1981, six heures en 1982 et neuf heures en 1983. Vingt-quatre heures après un communiqué officiel tentant d'étouffer l'affaire, ce revirement de situation ne fait pas sérieux.

Le Conseil municipal de Saint-Imier devra donc, après les vacances, remettre l'ouvrage sur le métier. Il n'aura pas trop d'une année - délai jusqu'aux élections communales - pour tenter de redorer son blason.

Laurent GUYOT

CANTON DE BERNE

Au menu de la prochaine session du Grand Conseil Augmenter le nombre de juges au Tribunal de commerce

Le Conseil exécutif du canton de Berne propose au Grand Conseil de modifier le décret sur le Tribunal de commerce afin de porter à 70 au total le nombre de juges et d'attribuer au premier arrondissement germanophone du Tribunal de commerce le district de Laufen, qui fait partie actuellement du second arrondissement (Jura bernois). Le nombre de juges du premier arrondissement devrait être porté de 42 à 50, celui du second arrondissement de 18 à 20. Une telle décision n'implique pas une augmentation automatique des frais, du fait que l'activité des juges au Tribunal de commerce n'est rémunérée que sous forme d'indemnités journalières. La Commission de justice du Parlement a donné son accord à la modification proposée.

Le Tribunal de commerce se compose, en vertu du décret, d'un président choisi parmi les membres de la Cour suprême, d'un ou de deux autres membres de cette autorité et de membres-commerciaux. Ces derniers sont élus par le Grand

Conseil pour un mandat de quatre ans. Le projet de modification du décret permet d'atteindre deux objectifs. Tout d'abord, il range le Lauffonnais dans l'arrondissement germanophone tout en lui assurant simultanément une représentation appropriée grâce à l'augmentation du nombre de juges.

Mais cette augmentation des effectifs vise également à compléter la composition du Tribunal de commerce par un nombre suffisant de spécialistes des affaires bancaires, fiduciaires et du traitement électronique des données en vue de lutter efficacement contre la criminalité économique. Ainsi, c'est avant tout la Chambre criminelle élargie, qui s'occupe de tels délits, qui aura besoin de juges. La Chambre criminelle élargie est formée des membres de la Chambre criminelle de la Cour suprême et de deux juges du Tribunal de commerce. Mais le Tribunal de commerce lui-même a aussi besoin de membres des spécialisations précitées. (ord)

Contrôle et promotion de la qualité du lait et du fromage

A fin 1982, toutes les analyses nécessaires au paiement du lait selon sa qualité se feront, dans le canton de Berne, dans un seul et unique laboratoire installé à Ostermündigen. A la même date, les laboratoires de Bienne et de Spiez seront de ce fait fermés. Cette décision vient d'être prise à l'occasion de l'assemblée annuelle ordinaire de la Commission de surveillance du Service d'inspection et de consultation en matière d'économie laitière du canton de Berne (SICMEL). Réunis sous la présidence du conseiller d'Etat Ernst Blaser, directeur cantonal de l'agriculture, les responsables du SICMEL ont par ailleurs approuvé le rapport d'activité 1980 établi par l'Office central de cet organisme.

Le SICMEL, qui est une section de la Direction de l'agriculture, a pour tâche de contrôler et de promouvoir la qualité du lait et du fromage. L'essentiel de son activité porte sur les conseils à prodigier aux producteurs de ces aliments naturels de base. Dans le rayon d'activité du SIC-

MEL bernois, on ne compte pas moins de 14.500 producteurs de lait et, chaque année, avec un effectif de plus de 150.000 vaches, ils mettent 5 millions de quintaux de lait dans le commerce. La mise en valeur de cette production se fait selon la répartition suivante: 27 pour cent pour la consommation directe (lait frais et ses dérivés), 54 pour cent pour la fabrication du fromage, 14 pour cent pour la préparation du beurre et 5 pour cent pour les produits lactés en conserve. Lait et fromage ont atteint en 1980 un degré de qualité très élevé. Au nom de la Commission de surveillance du SICMEL, le conseiller d'Etat Blaser a d'ailleurs souligné la très grande application dont ont fait preuve et les producteurs et les utilisateurs de lait, pour maintenir et même accroître la qualité du lait ainsi que de tous ses dérivés. Il s'est en outre plu à relever le nouveau record de qualité obtenu dans la fabrication de l'emmenthal.

Bonjour!



En 1982, notre rédacteur à Saint-Imier, M. Laurent Guyot sera appelé à assumer de nouvelles fonctions au siège de la rédaction de L'Impartial.

Pour lui succéder à la tête de nos pages jurassiennes, nous nous sommes assurés la collaboration de Mme Cécile Diezi-Jeanrenaud. Journaliste conjuguée, Mme Diezi vient de s'installer à St-Imier après avoir travaillé dans une agence de presse à Bienne. Elle a collaboré à plusieurs revues et périodiques pour le compte desquels elle a réalisé de nombreux reportages et écrit des récits sous forme de nouvelles. (Bd)

(oid)

Voir autres informations jurassiennes en page 19

avis urgent

Männerchor La Ferrière
Ce soir dès 20 h. 30 au
Restaurant de La Chaux-d'Abel

FÊTE CHAMPÊTRE

A la cantine: jeux, tombola, bar
Animée par l'orchestre champêtre
MIRANDA

Se recommandent:
la société et les tenanciers

72435

Interruption légale de la grossesse Les assurances peuvent refuser de payer

Selon un arrêt du Tribunal fédéral des assurances, les caisses-maladie sont habilitées à qualifier après coup d'illicite une interruption de grossesse et à refuser leurs prestations ou, si celles-ci ont déjà été accordées, à en exiger la restitution, rapporte la Fédération des médecins suisses dans une information publiée hier à Lausanne. Cet arrêt, rendu tout récemment, et dont les considérants sont maintenant connus, vient souligner la situation juridique inconfortable régnant en matière d'interruption de grossesse.

La décision du tribunal a détruit la corrélation existant jusqu'alors entre l'interruption de grossesse non punissable pénalement et les conséquences au moins formelles que l'on en pouvait tirer sous l'angle de la prise en charge de l'intervention selon le droit applicable aux caisses-maladie, écrit le Service romand d'information médicale. Dorénavant, «lorsque la grossesse aura été interrompue par un médecin diplômé, avec le consentement écrit de la personne enceinte et sur avis conforme d'un second médecin diplômé, en vue d'écarter un danger impossible à détourner autrement et menaçant la vie de la mère ou menaçant sérieusement sa santé d'une atteinte grave et permanente» (art. 120, al. 1, du Code pénal suisse), la prise en charge par la caisse-maladie des frais médicaux et hospitaliers liés à cette intervention ne sera plus automatique.

A l'avenir, les caisses-maladie seront habilitées à examiner elles-mêmes si l'interruption de grossesse était vraiment légale au sens des strictes indications médicales prévues par le code ou si le médecin traitant a procédé à une intervention illicite. Dès lors, si une femme assurée auprès d'une caisse-maladie entend se soumettre à une interruption légale de la grossesse, elle aura à se soumettre à trois examens, soit à celui du médecin traitant, à celui du second médecin devant délivrer l'avis conforme et à celui de la caisse-maladie, avant ou après l'intervention.

Les graves conflits de conscience assaillant la femme enceinte et les médecins que l'on aura de la sorte «fourvoyés» ne pourront être dissipés qu'à la faveur d'une révision de cet article 120, révision que l'on ne saurait attendre avant longtemps, ajoute le corps médical.

Baisse du chômage en juin

Le chômage a continué à baisser durant le mois de juin. 4470 chômeurs complets étaient inscrits auprès des offices du travail à la fin du mois passé, soit 217 de moins qu'à fin mai 1981 et 561 de moins qu'à fin juin 1980. Par rapport à la population active, le taux de chômage était de 0,1% contre 0,2 en juin de l'année passée. A la fin du mois dernier, le chômage complet touchait 2488 hommes (-60) et 1982 femmes (-157). Le nombre de places vacantes officiellement recensées s'élevait à 12.636 fin juin 1981 contre 12.983 en mai (-2,7%) et 13.243 une année plus tôt (-4,6%). Ces chiffres ont été communiqués hier par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT). (ats)

PUBLICITÉ

Faisons le point!

Selon les mauvaises langues, ce ne sont que les mauvaises nouvelles qui constituent les «bonnes nouvelles» pour la presse, la radio et la TV. Comme il n'y a rien de frappant à relever que, dans l'ensemble, les Suisses sont satisfaits de leur sort, nul n'en parle. Mais il n'est peut-être pas superflu de rappeler, de temps à autre, certaines réalités quotidiennes.

Lors d'une importante enquête effectuée par un institut universitaire de Genève, il en est résulté que neuf Suisses sur dix considèrent notre gouvernement comme «bon» ou, pour le moins, comme adapté à nos besoins.

Ce furent également neuf personnes sur dix qui étaient satisfaites du logement qu'elles occupaient alors que quatre personnes sur cinq l'étaient de leurs revenus. Nous rencontrons le même rapport de quatre sur cinq lorsqu'il s'agit de possibilités de formation professionnelle désirée par les enfants. La réponse des jeunes atteint le même pourcentage que celui obtenu par l'ensemble des personnes faisant l'objet de l'enquête.

Selon un sondage fait en 1977 en Suisse romande, par le Mouvement populaire des familles, neuf locataires sur dix consacrent moins de 20% de leurs revenus au paiement de leur loyer. C'est la même proportion que l'on rencontre pour le nombre de ceux qui

CRITÈRES DÉTERMINANTS

Les critères déterminants retenus par le Tribunal fédéral des assurances dans son arrêt (publié in extenso dans le Bulletin des médecins suisses du 8 juillet) sont les suivants:

— justifie une interruption de grossesse des facteurs physiques ou psychiques qui, en cas de continuation de la grossesse, seraient de nature à menacer

Nouvelle rafle au Centre autonome de Zurich

Des 118 personnes soumises à contrôle d'identité jeudi soir à Zurich à l'issue de l'intervention des forces de l'ordre au Centre autonome de la Limmatstrasse, 21 étaient recherchées par la police, dont 11 pour trafic de stupéfiants. La police des étrangers a pris des mesures contre 19 des 61 jeunes ne possédant pas la nationalité suisse. 12 nouvelles enquêtes pénales ont été ouvertes. Le bilan de la saisie à l'intérieur du centre est le suivant: 870 grammes de haschisch, 30 grammes d'une poudre blanche d'origine encore incertaine, divers ustensiles pour «fixers», un vélo, une moto et quatre vélos-moteur volés.

Le bureau du Parti socialiste

Ariane: nouveau président suisse

Le Conseil-directeur Ariane a élu son nouveau président en la personne de M. Jean-Claude Joseph, représentant de la Suisse auprès de l'Agence spatiale européenne ESA à Paris. Il succède à M. Peter Creola, chef de la section des affaires scientifiques au Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE), dont le mandat touche à sa fin, indique le DFAE.

Le Conseil-directeur Ariane est le comité international chargé de surveiller le développement du lanceur européen, rappelle le DFAE. Le troisième tir d'essai d'Ariane, le 19 juin 1981, a été couronné de succès. Après son premier vol également réussi en décembre 1979, la fusée européenne a connu un échec lors du deuxième essai en mai 1980. Il était dû à une instabilité de combustion dans l'un des quatre moteurs. C'est en novembre 1981 qu'aura lieu le quatrième et dernier essai en vol. Ariane sera opérationnelle à partir de 1982 pour le lancement de satellites scientifiques et commerciaux.

La Suisse contribue au financement du programme Ariane depuis 1973. De

la vie de la mère, ou tout au moins à entraîner une atteinte grave et permanente (...)

— une grossesse se déroulant normalement ne saurait être considérée comme une maladie au sens de la loi fédérale sur l'assurance en cas de maladie (...)

— l'appréciation selon l'article 120 du CPS n'est relevante du point de vue du droit des assurances sociales que si l'état de fait retenu à titre d'indication médicale justifiant l'interruption de la grossesse en raison d'un danger menaçant la vie ou la santé de la mère remplit simultanément les conditions que pose la LAMA pour reconnaître une prestation comme obligatoirement à la charge des caisses-maladie (...). (ats)

suisse s'indigne pour sa part dans un communiqué publié hier qu'un participant à la manifestation du 30 mai 1980 ait pu être condamné cette semaine par les juges zurichois à quatre mois de prison ferme pour avoir lancé une pierre contre la police. Si l'on sait, rappelle le pss, qu'en juin dernier trois avocats du Crédit Suisse et de la Texon, eux aussi déjà condamnés préalablement, n'ont écopé que de deux mois de prison avec sursis et de 400.000 francs d'amende chacun pour des escroqueries fiscales s'élevant à 162 millions, «force est alors de constater que ces deux jugements tiennent plus de l'arbitraire que de l'Etat de droit».

(ats)

plus, la coiffe du lanceur qui protège les satellites pendant la traversée de l'atmosphère est construite par un groupe de firmes suisses.

(ats)

Comment utiliser l'énergie Une documentation pour les communes

Comment les communes peuvent-elles contribuer à économiser de l'énergie? L'Office fédéral des questions conjoncturelles leur a adressé une documentation qui expose les moyens d'actions des communes dans le domaine de l'amélioration thermique des bâtiments. M. Waldemar Jucker, directeur de cet office, l'a présentée hier à Berne au cours d'une conférence de presse.

Cette documentation met l'accent sur la collaboration étroite entre Confédération, cantons et communes dans ce domaine. Inutile, a noté M. Jucker, de donner des ordres de manière centralisée s'ils ne sont pas réalisés au dernier échelon, à celui des communes. Il y a juste une année, l'Office fédéral des questions conjoncturelles a lancé une campagne de formations de spécialistes en matière d'amélioration thermique du bâtiment. Il s'agit de 200 cours de trois jours qui permettront de former jusqu'en 1983 6000 à 7000 praticiens du secteur du bâtiment. Cet enseignement est financé par la Confédération. La documentation adressée aux communes constitue le deuxième pas dans cette campagne qui s'inscrit dans le «programme d'impulsion» de l'Office fédéral des questions conjoncturelles.

MOYENS VARIÉS

En matière d'économie d'énergie, les moyens d'action des autorités communales sont variés. Il n'existe pas de solution générale, car les moyens mis en place dépendent de l'importance de la commune, de sa structure et du niveau technique de ses services. Les grandes communes peuvent créer un organisme de conseils, les petites et moyennes peuvent obtenir

Vie économique

Excellent exercice pour ASSA

L'exercice 1980 a été favorable pour ASSA (Annonces Suisse SA). Le chiffre d'affaires a atteint 130 millions, contre 119 millions pour l'exercice précédent. Le cash flow est inchangé en dépit de l'accroissement des charges fiscales et malgré les frais d'autofinancement élevés entraînés par la mise en œuvre d'un concept de communication global et d'une comptabilité analytique par ordinateur.

La marge dégagée a permis aux actionnaires, réunis à Genève, d'attribuer un dividende de 8 % (7 %). L'assemblée a décidé d'augmenter le capital de 1,25 million pour le porter à 3,75 millions par l'émission de 1250 actions d'une valeur nominale de 1000 francs.

La société, qui occupe près de 300 personnes dans 28 succursales et agences couvrant l'ensemble de la Suisse, assure la représentation exclusive pour la Suisse et à l'étranger de près de 250 journaux, publications et annuaires. (ats)

Dans le Jura vaudois Quatre personnes carbonisées dans une voiture

Un accident de la circulation a fait quatre morts jeudi, vers 23 h. 50, sur la route Le Brassus - L'Orient, à l'entrée du hameau du Campe, commune du Chenit (vallée de Joux, Jura vaudois). M. Alain Gattoliat, 21 ans, domicilié à L'Orient, roulait du Brassus en direction de son village, au volant de sa voiture VD 148105. Pour une cause indéterminée, il a perdu le contrôle de son automobile, qui a dévié à gauche et dévalé un talus, puis heurté violemment le mur d'une propriété avant de prendre feu. Le conducteur et ses trois passagers — MM. Pierre-David Reymond, 20 ans, domicilié au Sentier, Nicolas Szuhansoki, 21 ans, de Saint-Sulpice, et Patrick Wild, 20 ans, habitant Le Sentier — sont morts carbonisés dans le véhicule.

HOLD-UP À GENÈVE

Un hold-up a été commis hier matin à 9 h. 15 au bureau de poste de la rue des Acacias à Genève. Deux individus armés de pistolets (un troisième aurait été aperçu plus tard) ont menacé le personnel et, sautant pardessus les guichets, ont réussi à s'emparer de 14.000 francs. Ils ont pris la fuite dans une voiture blanche qui a été retrouvée peu après dans le quartier des Eaux-Vives.

UN VÉLIDELTISTE SE TUE PRÈS D'ORBE

Jeudi, vers 18 h. 40, M. Eric Schumacher, 32 ans, domicilié à Genève, faisait un vol en aile delta, au lieu-dit «Les Grandes Places», sur le territoire de la commune d'Orbe, en étant remorqué par un fourgon. Au moment où il se trouvait à une cinquantaine de mètres de hauteur, il s'écrasa soudain dans un champ de blé, pour une cause inconnue. Grièvement blessé, il a succombé peu après son admission à l'hôpital d'Orbe.

TRAFIQUANTS DE COCAÏNE ARRÊTÉS À BÂLE

Deux jeunes Italiens soupçonnés de trafic de drogue ont été arrêtés au début de la semaine à Bâle, a an-

noncé la police. Selon elle, les deux hommes s'approprièrent à écouler de la cocaïne pour un montant de 50.000 francs.

TURBENTAL (ZH): ÉCRASÉ PAR UNE VOITURE

Un ouvrier de 55 ans, M. Arno Petruzzi, a été tué jeudi soir à Turbenthal (ZH) dans un accident de la route. M. Petruzzi, qui circulait à vélomoteur, n'a pas respecté un stop et a été écrasé par une voiture.

VOL À MAIN ARMÉE DANS UNE BIJOUTERIE LUCERNOISE

Trois inconnus armés ont assailli hier matin une bijouterie d'Emmenbrucke, dans le canton de Lucerne. Après avoir ligoté le gérant, deux vendeuses et une cliente, ils ont fait main basse sur montres et bijoux, choisissant les plus belles pièces, avant de s'enfuir en emportant un butin estimé à 200.000 francs.

Tandis que deux voleurs neutralisaient les vendeuses, le troisième faisait de même avec le gérant dans l'arrière-boutique. Une cliente, qui avait choisi le mauvais moment pour entrer dans le magasin, se retrouva bientôt pieds et poings liés. Deux des armes abandonnées sur place se sont révélées être des jouets. (ats)

un appui du canton et de la Confédération (sous forme de conseils et de documentation). Les communes peuvent également se grouper et chercher une solution au niveau d'une région.

La première démarche à entreprendre par l'organisation mise en place est l'établissement d'un plan d'action avec les priorités et les buts visés. L'Office fédéral des questions conjoncturelles recommande de commencer par des opérations qui peuvent être réalisées rapidement et qui permettent de tester l'organisation prévue.

En ce qui concerne les bâtiments publics, l'action des communes peut être

directe: elles peuvent améliorer les conditions thermiques dans les bâtiments existants par une meilleure isolation et une exploitation optimale des installations de chauffage. Il est important de contrôler soigneusement les effets des mesures prises. Dans le domaine des constructions privées, les communes peuvent influencer indirectement la consommation d'énergie. Cette action peut comprendre, d'une part, un service de conseils et la mise à disposition d'un centre de documentation. D'autre part, les communes peuvent organiser des actions d'économies d'énergie avec des expositions et des présentations de projets réalisés. En plus de ces efforts qui consistent à motiver la population, la commune peut aussi agir plus directement en imposant des normes plus sévères pour les autorisations de construire. (ats)

Dramatique série noire en montagne Sept alpinistes se tuent

Un drame de la montagne a eu pour théâtre le Mont-Blanc de Cheilon (VS). Une cordée de quatre Belges qui tentait l'ascension de ce sommet proche de 4000 mètres a fait une chute dans des circonstances difficiles à établir, la scène s'étant déroulée sans témoin. L'alerte a été donnée par les familles des grimpeurs qui étaient demeurées sans nouvelles depuis quelque temps déjà. Les recherches par les hélicoptères d'Air-Glacières ont débuté jeudi soir, mais ce n'est qu'hier matin que les sauveteurs découvrirent les corps sans vie des quatre alpinistes. La date de l'accident est incertaine car les Belges n'ont pas laissé de plan d'excursion dans les cabanes où ils ont séjourné. Selon des sauveteurs, les malheureux auraient été emportés par un sérac. L'identité des quatre morts n'a pas été communiquée.

UN MORT AU-DESSUS DE ROSSWALD

Un autre accident mortel de la montagne s'est déroulé hier au-dessus de Rosswald, village qui surplombe la ville de Brigue. Un grimpeur a fait une chute non loin de la Saflishuette. Il a été tué sur le coup. Un hélicoptère d'Air-Zermatt a ramené la dépouille mortelle en plaine.

DRAME À L'EIGER

Enfin, deux alpinistes qui faisaient partie d'une cordée coréenne de six personnes se sont tués jeudi sur le flanc ouest de l'Eiger, dans l'Oberland bernois. Deux autres alpinistes

ont été blessés. L'accident s'est produit lorsque la foudre est tombée sur la cordée.

La police de Grindelwald a indiqué hier que l'alarme a pu être donnée par un des six alpinistes coréens jeudi déjà, après qu'il eût escaladé la Petite Scheidegg. Le même soir, un hélicoptère a pris en charge un alpiniste indemne et deux autres blessés. Les cadavres des deux alpinistes tués n'ont pu être récupérés qu'hier. (ats)

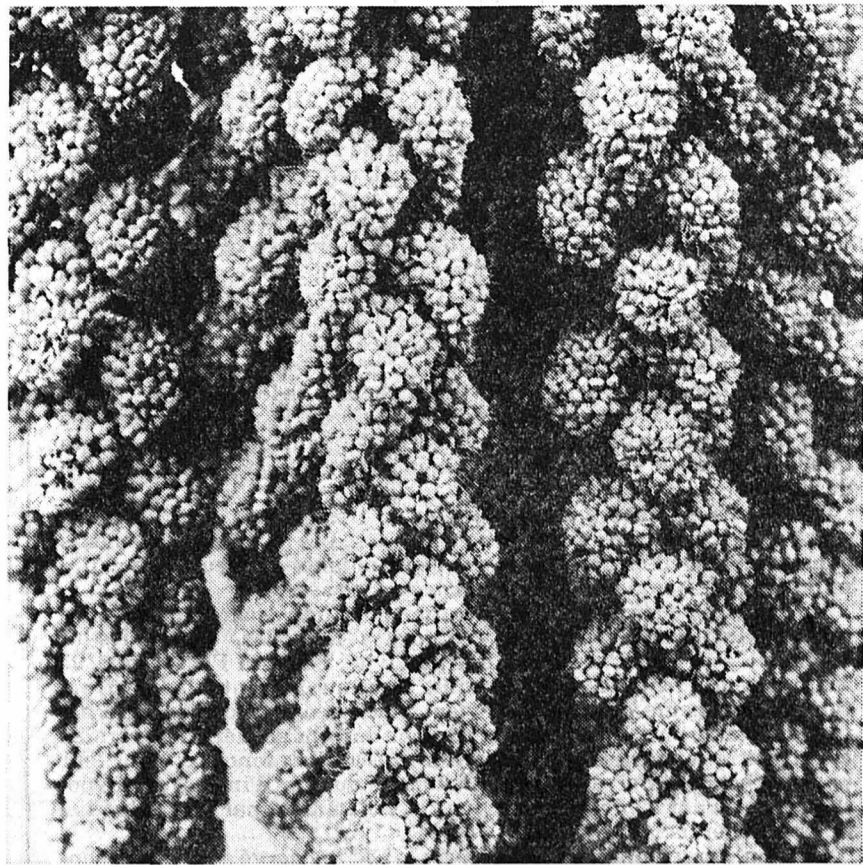
En quelques lignes

ALTDORF. — Hier peu avant 16 heures a été enregistré le passage du deux millionième véhicule à travers le tunnel du Gothard, a annoncé la police cantonale uranaise.

GENÈVE. — Dans quelques jours, on pourra aller de Genève à la Méditerranée sans quitter l'autoroute, à condition toutefois de faire un petit détour derrière le Salève. Le tronçon Villy-le-Pelloux - Scientrier, long de 26 km., est en effet achevé. Il permettra de relater l'autoroute venant de Lyon ou de Grenoble, par Anney, à l'autoroute blanche, qui va de Genève à Chamonix.

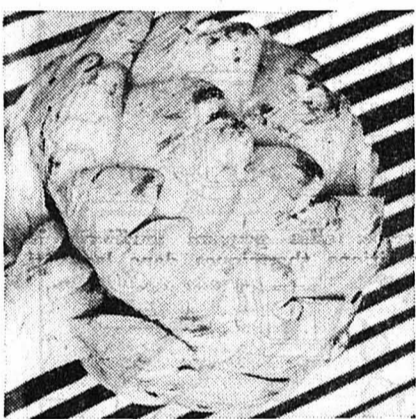
BERNE. — Le Ministère public fédéral a ouvert une procédure d'information contre le «spécialiste de la subversion» Ernst Cincera, qui est soupçonné de faux témoignage. L'information a été confirmée hier sur demande par le Département fédéral de justice et police. (ats)

CHERCHEZ ET...



Beaucoup de réponses exactes à notre devinette de samedi dernier, et pourtant quelques fausses aussi: pointe d'asperge, poulet, tulipe, pivoine. Notre petite photo-solution montre bien qu'il s'agissait d'un artichaut et vous êtes très nombreux à l'avoir découvert. Le tirage au sort a désigné comme gagnant de cette semaine le jeune Ferdinand Tanner, le Saut-du-Doubs, aux Brenets, qui recevra sous peu son prix. Vous voici sans doute en vacances. Vous aurez donc tout loisir de vous creuser longuement la tête pour tenter de trouver ce que représente la grande

photo ci-dessus. Ecrivez-le nous sur carte postale, à envoyer avant mercredi à midi et à adresser à la Rédaction de l'Impartial, case postale, 2300 La Chaux-de-Fonds. Les enfants sont priés d'indiquer leur âge. Bon amusement à tou



samedi magazine

Pensée
Si les voyages formaient la jeunesse, il suffirait à un sot de faire le tour du monde pour avoir de l'esprit.
Cl. Roy

Malicorne: un groupe qui ne ressemble à aucun autre

Après «Malicorne», «Le Bestiaire» et «Tour de France», voici «Balançoire en feu», le quatrième album du groupe Malicorne. Une formation musicale qui ne ressemble à aucune autre et qui, depuis huit ans, a entrepris une démarche musicale et artistique pour le moins originale.

En partant en effet d'une musique populaire et traditionnelle (avec des instruments très anciens comme la vielle à roue, le morne ou l'épinette des Vosges), la sympathique troupe de Gabriel Yacoub a su évoluer et diversifier son répertoire pour déboucher sur un style très contemporain où les instruments modernes trouvent leur totale dimension.

«Au départ, nous nous sommes formés autour d'une idée, précise Gabriel. Celle de puiser dans la tradition populaire française les éléments d'une musique nouvelle, moins anglo-saxonne et beaucoup plus européenne. La démarche était intéressante et nous nous étions donnés trois ans pour réussir. Or les événements allèrent beaucoup plus vite que nous l'avions espéré. En quelques mois nous nous étions fait un public et nous avions également trouvé une musique qui n'était pas une copie mais une adaptation assez proche de la tradition. Ensuite, nous avons travaillé sur cette base...»

Malicorne a donc commencé avec un répertoire constitué essentiellement de chansons et d'airs traditionnels avant de créer des compositions beaucoup plus originales et actuelles. Aujourd'hui «Balançoire en feu» traduit bien tout le chemin parcouru par Gabriel et ses amis. A côté du mandolincelle ou de la vielle, percussions, guitares et claviers électriques donnent un ensemble musical au volume étonnant.

SUCCÈS CONFIRMÉ À L'ÉTRANGER

Malicorne n'a donc rien à voir avec un groupe au folklore poussiéreux. C'est au contraire une formation dynamique et actuelle qui s'est volontairement tournée vers une musique évolutive. Depuis 1976 d'ailleurs, les faits sont là et confirment Malicorne comme l'un des groupes les plus créatifs.

Couronné à cette époque par le Grand Prix de l'Académie du disque, le groupe a vu tous ses albums être certifiés disque d'or. Il en sera d'ailleurs de même avec «Balançoire en feu» qui bénéficie en effet d'une excellente orchestration et de titres très harmonieux.

«Nous continuons à évoluer, explique le violoniste Patrick Lemercier, car se cantonner dans la musique traditionnelle serait un carcan. Nous avons apporté dans notre répertoire des synthétiseurs et des guitares électriques pour

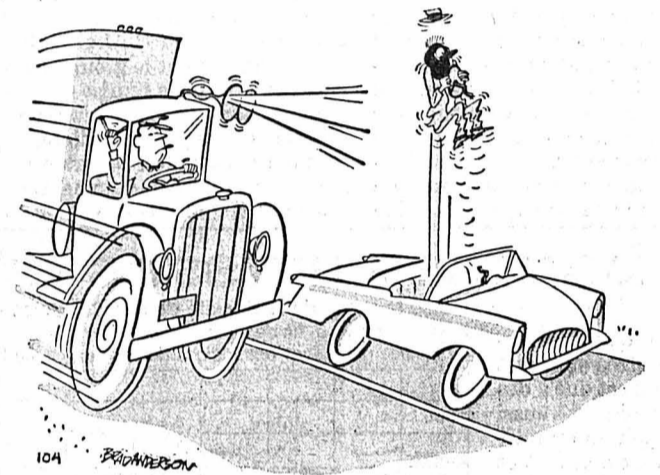


prouver que l'on pouvait aujourd'hui composer une musique neuve, voire différente tout en gardant de profondes racines avec un creuset traditionnel.

Malicorne n'est donc pas devenu seulement un groupe français très apprécié en France. C'est aussi l'une des rares formations de ce type à avoir bénéficié d'une large audience à l'étranger, notamment en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, en Italie et au Canada. Sans

parler bien entendu, de la Suisse et de la Belgique qui accueillent chaque année «La bande à Gabriel Yacoub». On parle (pour bientôt) d'une tournée aux USA, comme quoi Malicorne est vraiment devenu une valeur très solide, même si dans son style et sa démarche, elle ne souffre d'aucune comparaison possible.

(APEI).
Denis LAFONT



PROLOGUE - J'ai cru que c'était ma femme; ça m'a fait une belle frousse.

Taquineries

En quittant son hôtel, un voyageur s'aperçoit qu'il a oublié son parapluie dans sa chambre. Il revient sur ses pas et il va raconter son affaire au concierge de l'hôtel.

- C'est bien ennuyeux, lui dit le concierge, parce qu'aussitôt après que vous avez libéré la chambre, on l'a louée à un jeune couple en voyage de nocces. Moi, je n'ose pas les déranger pour un parapluie... Mais si vous voulez aller le leur réclamer vous-même...

Alors le gars monte à l'étage, il s'arrête devant la porte de la chambre, il va pour frapper, mais il entend un étrange dialogue à travers la porte:

- A qui c'est ça?
- C'est à toi!
- Et ça, à qui c'est?
- C'est à moi!
- Et ça?
- Ça c'est à moi...

Du coup, le gars s'énerve et se met à crier:

- Dites donc! Quand vous serez arrivés au parapluie, il est à moi!

MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTALEMENT. - 1. Travaillez chez un autre; Levée. 2. Département; Atome gazeux électrisé. 3. A son lieutenant. 4. Titre anglais; Note. 5. Qui ont plus d'épaisseur d'un côté que de l'autre; Deux lettres de sapeur; 6. Bière étrangère; Romancier populaire. 7. Sotte suffisance; Fin de verbe. 8. Accompagnée par amitié. 9. Troublé; Dauphin de l'Amérique du Sud. 10. Serpente en Beauce; Suivent sotte ment la mode.

VERTICALEMENT. - 1. Mets mal préparé. 2. Roi d'Israël; En mouvement. 3. Ce qu'est tout bon Français. 4. Bien élevé; Coutumes. 5. Tentera; Pas ailleurs. 6. Sans bavures; A l'aveugle. 7. Lentilles; Verte Irlande. 8. Plus nuisible; Dans le nom d'un poète chinois. 9. Condition nécessaire; Peur extrême. 10. Qui n'étaient plus attendues. (Copyright by Cosmopress No 10/024)

Solution du problème paru mercredi 8 juillet

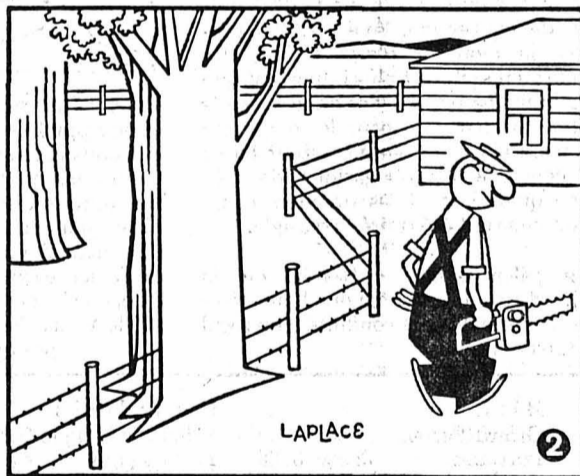
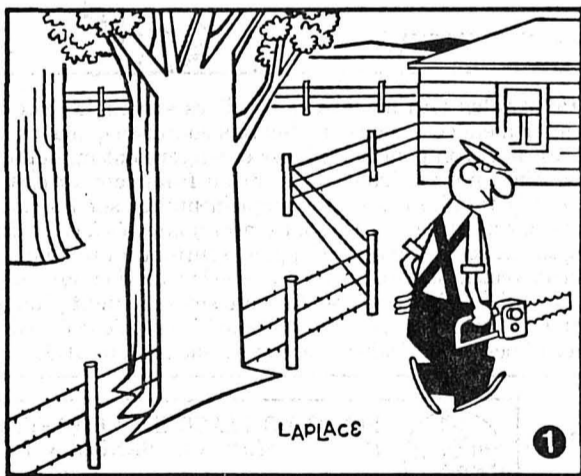
HORIZONTALEMENT. - 1. Magistrale. 2. Ane; Ris. 3. Dinatoire. 4. Emmerillons. 5. Lerida. 67. Adige; Lu. 7. Lekeu; Av. 8. Nia; Rare. 9. Tello; Me. 10. Su; Etisie.

VERTICALEMENT. - 1. Madeïnes. 2. Animé. 3. Généralat. 4. Aride; Ee. 5. Tidikelt. 6. Olage; Li. 7. Il; Euros. 8. Arroi. 9. Lien; Larme. 10. Es; Sauvée.

Solution des huit erreurs

1. Main gauche de l'homme.
2. Carter de la triongneuse.
3. Ractin arrière de l'arbre plus longue.
4. Feuilles sans la branche gauche.
5. Cloture, derrière la branche droite.
6. A droite de l'arbre, piquet plus haut.
7. Un piquet déplacé, à gauche de la maison.
8. Une canéline en moins sous la fenêtre.

HUIT ERREURS



Les deux dessins de Laplace sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences. Pouvez-vous les découvrir?



21 janv. - 19 février
Tirez une leçon des événements afin d'harmoniser au mieux vos rapports avec autrui. Des rentrées d'argent sont possibles mais pas dans l'immédiat.



20 février - 20 mars
Etudiez bien le sérieux des propositions que l'on vous fera et les qualités morales de votre partenaire si vous devez prendre une décision.



21 mars - 20 avril
Ne négligez rien dans votre travail. Attachez-vous au moindre détail. Un oubli ou une légère défaillance entraînerait des complications multiples.



21 avril - 21 mai
Surveillez votre budget et ne vous fiez pas aux prétendues bonnes occasions en faisant vos achats. Vous pourriez regretter une dépense inconsidérée.

HOROSCOPE-IMPAT du 10 au 16 juillet

- Si vous êtes né le
10. Vos initiatives se réaliseront grâce à l'assurance dont vous ferez preuve.
 11. Il importe que vous soyez réaliste dans le domaine de vos intérêts. Prenez garde à votre imagination.
 12. Placez votre intelligence et votre dynamisme au service de vos projets.
 13. Des perspectives favorables s'ouvrent pour vous dans le domaine financier.
 14. Vous vous assurerez des gains importants car vous serez guidé par votre intuition. La plupart de vos démarches réussiront.
 15. Vous serez en mesure d'augmenter vos revenus et d'améliorer vos conditions d'existence.
 16. Des changements interviendront autour de vous. Efforcez-vous d'en comprendre les raisons.



22 mai - 21 juin
Des dépenses imprévues mais indispensables vont se présenter et dépasser sérieusement vos prévisions. Ne vous affolez pas, la situation n'est pas dramatique.



24 juillet - 23 août
Faites attention au choix de vos relations car les aventures peuvent vous conduire beaucoup plus loin que prévu. Profitez du dimanche pour mettre votre correspondance à jour.



24 août - 23 sept.
Des préoccupations familiales peuvent s'inscrire en priorité et vous obliger à limiter vos préoccupations professionnelles.



24 sept. - 23 oct.
Certaines personnes sont susceptibles de vous accorder leur aide; exposez-leur vos plans et projets sans crainte. Laissez-vous inspirer et suivez les conseils reçus.



24 oct. - 22 nov.
Restez fidèle aux promesses et cherchez votre bonheur dans l'intimité du foyer. Dans votre travail, vous devriez mettre vos bonnes idées en pratique sans attendre plus longtemps.



23 nov. - 22 déc.
Soyez tenace et patient et vous arriverez à triompher des complications qui interviendront dans vos activités professionnelles.



23 déc. - 20 janv.
Une mission particulièrement délicate vous sera confiée, bien que cela ne vous enchante guère, efforcez-vous de la mener à bien. Méfiez-vous des personnes qui paraissent sincères.

Copyright by Cosmopress

La bourse cette semaine

SUISSE: Le marché ouvrait sur un ton irrégulier dans une ambiance passablement terne, ne variant guère de celle de la semaine passée. Aucun facteur propre à stimuler nos corbeilles ne semblait pointer à l'horizon, de sorte que ce scénario devrait se poursuivre.

Mardi, nos bourses évoluaient sur un ton à peine soutenu avec des fluctuations de cours très limitées dans les deux sens. L'allure maussade de la cote résultait non seulement de l'absentéisme de cette période de vacances, mais également de la prudence qu'imposent la force du dollar et le maintien des taux d'intérêt à des niveaux élevés.

Les bancaires se montraient à peine soutenues, allure irrégulière des financières, aux assurances les mouvements portaient tout sur Zurich porteur + 200 et nominative - 50. Au compartiment des industrielles, les cours évoluaient dans les deux sens.

Mercredi, les baisses de cours l'emportaient une nouvelle fois et seules deux constatations méritaient d'être relevées. La première concernait les Ateliers des Charmilles où les rumeurs d'une réduction du dividende provoquaient une chute de 70.- sur l'action porteur, tandis que la seconde avait trait au «Switch» entre les actions porteur et nominative, Nestlé qui paraît s'opérer (porteur - 30 et nominative + 40).

Jeudi, le marché poursuivait son repli sur un rythme soutenu et dans un volume d'affaires plus étoffé. Avant-bourse, baby Roche s'échangeait à 7600 (- 50). Sur le marché officiel, les bancaires enregistraient de nouveaux dégagements, aux financières Motor Columbus, Buehrle - 20 avaient de la peine à maintenir leurs cours. Les assurances fluctuaient dans les deux sens, alors que les industrielles étaient les plus touchées. De nombreux dégagements pesaient sur BBC - 25, Fischer - 40, Alusuisse - 30 et Nestlé porteur - 20. Seule la nominative Nestlé confirmait sa bonne tenue de la semaine avec une nouvelle plus-value

de 15 francs. Après la publication de ses résultats et la réduction du dividende, l'action porteur Charmilles tombait de 850 à 680, dans un volume d'affaires étoffé.

NEW-YORK: Lundi, la bourse s'inscrivait en baisse pour la septième séance consécutive et l'indice Dow Jones perdait 9,89 points à 949,30. Certains analystes estimaient que tant qu'il n'y aura pas stabilisation des taux d'intérêt et que des symptômes d'un retournement de tendance n'interviennent clairement, Wall Street devrait s'inscrire en repli. Les investisseurs restaient dans l'expectative avant la publication de la statistique de la Banque Fédérale. Après la clôture, on apprenait que la masse monétaire était inchangée. Parmi les faits marquants de la journée, signalons la suspension de la cotation de Dupont de Nemours, le temps que se diffuse parmi les investisseurs la nouvelle que Dupont se proposait de racheter la totalité des actions Conoco Inc., à raison de 87,50 dollars par action à concurrence de 40% du capital et de 1,6 action Dupont par action Conoco pour le solde. La valeur totale de la transaction serait de 7,3 milliards de dollars. Les conseils d'administration des deux entreprises sont tombés d'accord sur le principe de cette fusion. On sait que Seagram Ltd du Canada, a lancé une offre d'achat directement concurrente de celle-ci, à 73 dollars par action Conoco à concurrence de 35 millions d'actions soit 41% environ du capital. Auparavant, des discussions avaient eu lieu entre Conoco et Cities Service, mais l'initiative de Seagram les avait fait capoter. Conoco est la neuvième compagnie pétrolière des Etats-Unis par l'importance, par son chiffre d'affaires, elle dépasse largement le groupe Dupont qui l'achète. Lors de la reprise de la cotation, Dupont, dont 280.000 actions ont changé de mains presque immédiatement, perdait 5¼ points (45). Seagram s'est pour le moment refusé de commenter ce développement, la transaction Dupont

Conoco serait, si elle se faisait, la plus importante jamais enregistrée à Wall Street.

Mardi, la cote s'inscrivait en reprise mettant fin à une longue série de séances baissières, ce qui permettait au Dow Jones de gagner 4,85 points à 954,15. Un sursaut technique, même s'il se produit après une baisse ininterrompue, qui a fait perdre au Dow Jones plus de 50 points, ne saurait à lui seul faire redémarrer la cote. L'évolution des taux d'intérêt demeure floue, la Citibank faisait savoir qu'elle maintenait son «prime rate» à 20%, malgré l'apparition chez quelques établissements d'un taux de 20½% la semaine dernière.

Mercredi, tendance très irrégulière à Wall Street, après une ouverture en hausse de 3 points, le marché enregistrait 8 points de baisse et clôturait finalement avec un déchet de 0,67 point. La plupart des grandes banques augmentaient leur «prime rate» à 20½% déjouant tous les espoirs de baisse des taux d'intérêts.

Jeudi, après un début de séance hésitant, le marché se repréait sous la conduite des sociétés pétrolières. Les rumeurs de fusion abondent toujours dans ce secteur. Cities Service + 4½ serait rachetée par Texaco qui reste silencieuse à ce propos. Pennzoil qui était un candidat à une reprise semble plutôt chercher à faire une acquisition: la société a obtenu une ligne de crédit de 2,5 milliards de dollars.

Le secrétaire au trésor, M. Regan, pensait qu'un «prime rate» en-dessous de 10% pourrait être une réalité en 1982. Il s'attend à des taux en baisse dès fin 1981. Signalons encore que la production automobile en juin était la meilleure depuis 21 mois, en hausse de 33,4% sur juin 1980.

Le dollar baissait à 2,087 et l'or terminait en reprise à 410/412 dollars, tandis que le Dow Jones glanait 5,52 points à 959.

G. Jeanbourquin

La Fédération romande des locataires lance un cri d'alarme

La FÉDÉRATION ROMANDE DES LOCATAIRES, forte de plus de 30.000 membres, a tenu ses assises annuelles à Yverdon. Au cours de la partie statutaire, elle a notamment confirmé Me Bernard Ziegler, avocat et juge assesseur au Tribunal Fédéral, dans sa fonction de président central. Dans son rapport d'activité, ce dernier a souligné l'extraordinaire succès remporté par l'édition du «Guide du locataire». La première édition de cet ouvrage est quasi épuisée et une nouvelle édition a été décidée. L'assemblée s'est ensuite livrée à un examen approfondi de la situation actuelle et des perspectives d'avenir dans le domaine du logement.

Elle a tout d'abord constaté que le parc immobilier passe, de plus en plus, aux mains de sociétés anonymes et de régies, dont l'appétit de profit est aiguë par l'aggravation de la pénurie de logements.

La très rapide remontée du taux des intérêts hypothécaires et des frais d'entretien provoque une avalanche de hausses de loyers, alors que la chute de ce même taux n'a été que rarement suivie d'une baisse des loyers.

L'avenir est encore assombri par une très forte augmentation du prix des terrains et des coûts de construction. Les loyers des logements construits actuellement atteindront des montants que seule une petite minorité de la population aura les moyens de payer.

Face à cette situation, la Fédération romande des locataires lance un véritable cri d'alarme. Les autorités fédérales, cantonales et communales doivent sortir de leur passivité. Selon la FRL il faut, de toute urgence, modifier la loi fédérale d'encouragement à la construction de logements qui est totalement inadaptée à la conjoncture actuelle. D'autre part, communes et cantons doivent acquérir les terrains constructibles pour les soustraire à la spéculation foncière. Pour leur part, les banques doivent stopper la hausse du taux d'intérêt des hypothèques grevant les immeubles locatifs, notamment par l'introduction de taux différenciés.

Enfin, l'assemblée des délégués de la FRL a chargé son comité central d'intervenir auprès des autorités fédérales dans le but d'obtenir un renforcement des mesures de protection des locataires. Il s'agit, entre autres, de corriger la règle selon laquelle une hausse de 0,25% du taux hypothécaire entraîne, automatiquement, une hausse des loyers de 3,5%. Cette règle est inéquitable, car elle ne compense pas seulement l'augmentation effective des charges du propriétaire, mais permet à ce dernier de se procurer un rendement souvent abusif du capital investi dans l'immeuble.

Les bourses suisses en juin 1981

Actions

L'ambiance boursière favorable enregistrée au début du mois de juin est due à des facteurs techniques aussi bien qu'à l'espoir en un revirement des taux d'intérêt et à des raisons politiques. Vers la fin du mois, l'indice général de la Société de Banque Suisse a de nouveau perdu un peu de terrain en raison de l'environnement économique. Depuis fin mai (308,1), l'indice n'a progressé que de 2,4% pour atteindre 315,4 points le 30 juin. Le fait que le revirement des taux d'intérêt aux Etats-Unis semble toujours se faire attendre ainsi que la nouvelle baisse de la production industrielle annoncée par l'OFIAMT n'ont guère contribué à stimuler la bourse. A l'exception de l'électricité (- 0,4%), les différents groupes et sous-groupes de l'indice ont tous enregistré une légère hausse. En regard notamment à la position prise par le Conseil National en matière d'impôt sur les avoirs des clients, la hausse des banques n'a toutefois été que très modeste (+ 1,6%). La consommation a pratique-

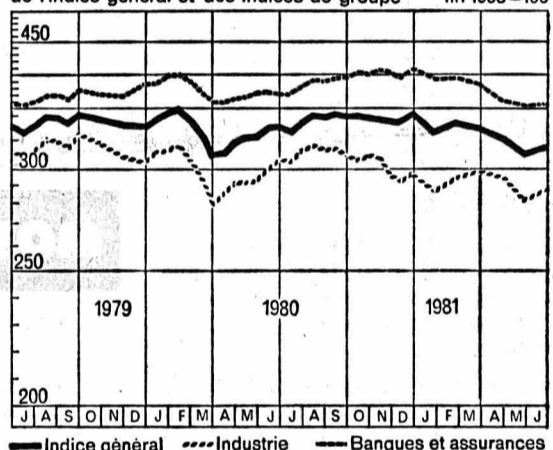
Obligations

Durant le mois de juin, le marché obligataire est demeuré stable. Ni la nouvelle augmentation des taux des dépôts à terme, ni les fortes fluctuations du dollar n'ont réussi à briser cet équilibre. Cette ambiance favorable peut être illustrée par la tenue du dernier emprunt de la Confédération qui, avec 99½%, cote au-dessus de son prix d'émission. En outre, l'emprunt à option 6¼% Société de Banque Suisse 1981-1990 a été souscrit cinq fois, si bien que les attributions ont dû être faites sur une base très réduite. Le programme des émissions du 3e trimestre 1981 comprend 32 emprunts totalisant fr. 2,5 milliards, dont fr. 325 millions de conversion. Avec fr. 2,2 milliards, le montant d'argent frais demandé au marché est plus important que pour la même période des années précédentes. La demande pour les emprunts étrangers n'a pas ralenti, surtout en ce qui concerne les obligations de très bonne qualité, dont les premiers cours hors-bourse ont été traités avec agio.

Le ralentissement attendu de la conjoncture en Suisse ces prochains mois devrait normalement conduire à un recul des taux d'intérêt.

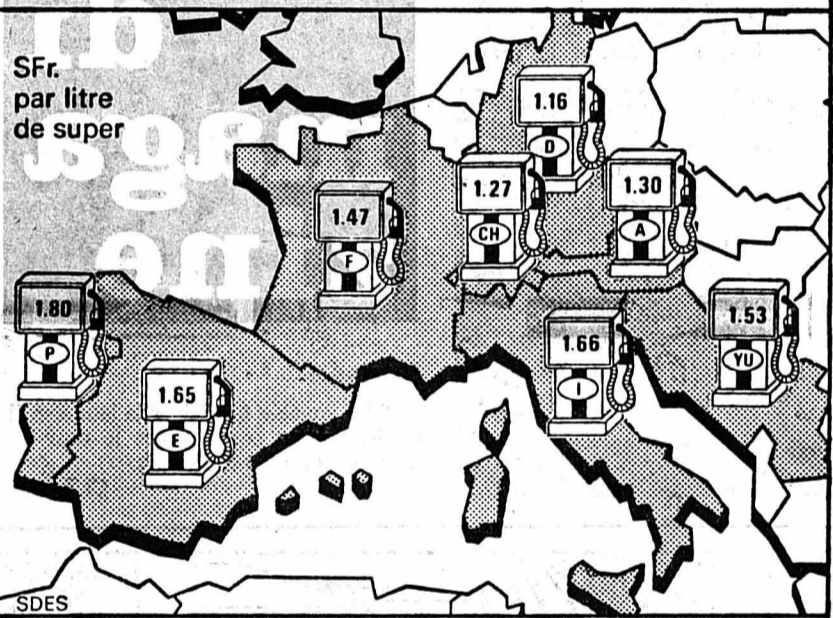
Indice boursier de la Société de Banque Suisse

Résultats milieu et fin de mois de l'indice général et des indices de groupe fin 1958=100



	1979	1980	1981
Index général	308,1	315,4	
Industrie			
Banques et assurances			

PRIX DE L'ESSENCE EN EUROPE



Prix relativement favorables en Suisse: Ces dernières années, le prix de l'essence par litre de super a été généralement plus bas en Suisse que dans les pays qui nous entourent. C'est la raison pour laquelle les étrangers ont intérêt à faire le plein dans notre pays. Ainsi, nos voisins contribuent au financement des routes nationales suisses, car la totalité des droits supplémentaires sur les carburants ainsi qu'une partie du droit d'entrée de base sont (encore) affectés à cette catégorie de routes. A l'heure actuelle, cette remarque s'applique surtout à l'Italie où les prix de l'essence sont particulièrement élevés. Si l'on examine la situation outre-Atlantique, on s'aperçoit que les prix de l'essence y sont encore sensiblement plus bas que sur le Vieux Continent. C'est ainsi par exemple que l'Américain paie le litre d'essence presque 80 centimes, le Mexicain 66 centimes seulement. (SDES)

BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

A = Cours du 9 juillet B = Cours du 10 juillet

	A	B	ZURICH	A	B
NEUCHÂTEL					
Cr. Fonc. Neu.	680d	680d			
La Neuchâtel.	610d	610			
Cortaillood	1480d	1460d			
Dubied	260d	280			
LAUSANNE					
Bque Cant. Vd.	1275	1290			
Cdit Fonc. Vd.	980d	970			
Cossonay	1400d	1400			
Chaux & Cim.	690d	700			
Innovation	345d	360			
La Suisse	3850	3800d			
GENÈVE					
Grand Passage	360d	360d			
Financ. Presse	218d	227			
Physique port.	250d	250			
Fin. Parisbas	62	62d			
Montedison	--	--			
Olivetti priv.	--	--			
Zyma	990d	1000d			
ZURICH					
(Actions suisses)					
Swissair port.	715	719			
Swissair nom.	627	630			
U.B.S. port.	3025	3015			
U.B.S. nom.	513	510			
Crédit S. port.	2155	2160			
Crédit S. nom.	386	384			

	A	B	ZURICH	A	B
B.P.S.	1525	1530			
Landis B	1370d	1380d			
Electrowatt	2450	2460			
Holderbk port.	615	615			
Holderbk nom.	547	550			
Interfood «A»	1480	1460d			
Interfood «B»	5525	5525			
Pirelli	241	240			
Motor Colomb.	610	625			
Oerlikon-Bühr.	2110	2110			
Oerlik.-B. nom.	475	472			
Réassurances nom.	3080	3075			
Winterth. port.	2730	2760			
Winterth. nom.	1550	1570			
Zurich accid. nom.	8925	8925			
Aar et Tessin	1400	1385			
Brown Bov. «A»	1340	1350			
Saurer	635	640			
Fischer port.	590	590			
Fischer nom.	112	110			
Jelmoli	1220	1240			
Hero	2850	2825			
Landis & Gyr	137	137d			
Globus port.	1900d	1925			
Nestlé port.	3080	3100			
Nestlé nom.	1910	1950			
Alusuisse port.	960	985			
Alusuisse nom.	386	388			
Sulzer nom.	2220	2220			
Sulzer b. port.	303	301d			
Schindler port.	1450	1425			
Schindler nom.	250d	250d			

	A	B	ZURICH	A	B
BÂLE					
Girard-Perreg.	150d	220			
Portland	3055d	3065			
Sandoz port.	4575	4600d			
Sandoz nom.	1590	1580			
Sandoz b. p.	550	547			
Bque C. Coop.	800	805			
ZURICH					
(Actions étrangères)					
Alcan	59.50	59.25			
AT.T.	115.50	116.-			
Burroughs	82.-	81.-			
Canad. Pac.	75.-	76.-			
Chrysler	14.50	14.25			
Colgate Palm.	34.50d	34.50			
Contr. Data	145.-	144.-			
Dow Chemical	64.25	63.50			
Du Pont	97.50	97.-			
Eastman Kodak	152.50	152.50			
Exon	73.50	72.25			
Ford	46.50	45.75			
Gen. Electric	129.-	130.-			
Gen. Motors	105.-	105.-			
Goodyear	40.-	39.-			
I.B.M.	118.50	117.50			
Inco B	41.25	41.50			
Intern. Paper	94.-	94.50			
Int. Tel. & Tel.	62.-	61.50			
Kennecott	--	--			
Litton	130.50	132.-			
Halliburton	125.50	131.-			
Mobil Corp.	65.50	65.50			
Nat. Cash Reg.	134.50	132.-			
Nat. Distillers	52.75	52.-			
Union Carbide	121.-	119.50d			
U.S. Steel	57.25	56.75			
NEW YORK					
Ind. Dw Jones					
Industries	959,00	955,67			
Transport	403,03	403,66			
Services public	106,74	--			
Vol. (milliers)	45.760	40.310			

Cours indicatifs	
Billets de banque étrangers	
Dollars USA	2.04 2.16
Livres sterling	3.80 4.15
Marks allem.	84.- 87.-
Francs français	34.50 37.50
Francs belges	4.85 5.25
Lires italiennes	-16% -18%
Florins holland.	75.25 78.25
Schilling autr.	11.95 12.35
Pesetas	2.05 2.35

Ces cours s'entendent pour de petits montants fixés par la convention locale.

Prix de l'or	
Lingot (kg. fin)	2760.- 2795.-
Vreneli	200.- 220.-
Napoléon	223.- 243.-
Souverain	222.- 242.-
Double Eagle	1100.- 1200.-

Communiqués par la BCN

	Dem.	Offre
VALCA	62.50	64.-
IFCA	1350.-	1380.-
IFCA 73	80.-	83.-

FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES			
Fonds cotés en bourse		Prix payé	
	A	B	
AMCA	30.50	30.50	
BOND-INVEST	55.25	55.-	
CONVERT-INVEST	78.75r	78.25r	
EURIT	121.50	121.-	
FONSA	94.25	93.50	
GLOBINVEST	66.75r	66.50	
HELVETINVEST	95.50	95.60r	
PACIFIC-INVEST	148.50r	152.-	
SAFIT	366.50r	399.-	
SIMA	184.-	183.50	

Fonds cotés hors-bourse		Dem.	Offre
CANAC	105.50	107.50	
ESPAC	90.-	91.-	
FRANCIT	66.75	67.75	
GERMAC	81.-	82.-	
ITAC	--	--	
ROMETAC	455.50	462.50	
YEN-INVEST	67.-	68.-	

	Dem.	Offre
CS FDS BONDS	--	--
CS FDS INT.	74,50	75,50
ACT. SUISSES	261,50	262,0
CANASEC	685,0	695,0
USSEC	652,0	662,0
Crédit Suisse ENERGIE-VALOR	132,0	134,0

UN DIÈDRE NOMMÉ GIULIETTA ENCORE PLUS BEAU DÈS AUJOURD'HUI



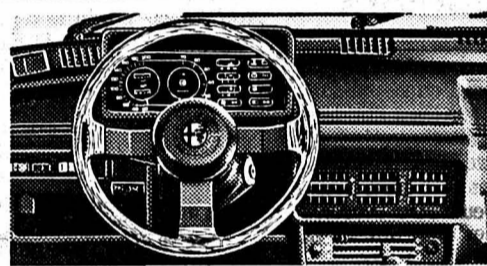
GIULIETTA LUSSO: DES NOUVEAUTÉS S'AJOUTENT À SES 9 ATOUTS



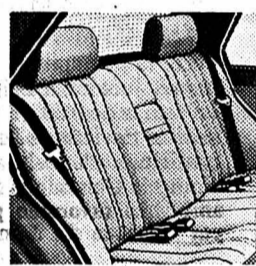
Nouveaux feux: lave-essuie-phares, projecteurs supplémentaires anti-brouillard, feu arrière de brouillard. Nouveaux pare-chocs indéformables en polyuréthane.



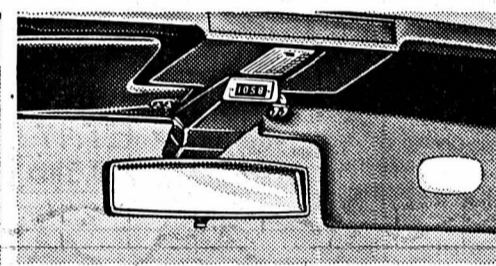
Rétroviseur extérieur à commande électrique.



Nouveau volant à trois branches réglable en hauteur. Nouveau tableau de bord et nouvelles consoles avant et arrière.



Nouveaux sièges anatomiques avec appui-tête aux places arrière aussi.



Nouveau pavillon à impériale avec les pare-soleil, la montre et le plafonnier encastrés.

Antenne intégrée au pare-brise et pré-installation complète pour la pose de la radio, avec câblages et niches pour les haut-parleurs dans les portières avant. Nouveaux garnissages élégants en tweed ton-sur-ton. Nouvelles serrures avec clés de sécurité reversibles. Nouveaux bandeaux de protection sur les flancs et le bas de caisse avec une bande de raccord métallisée opaque. Certains des équipements mentionnés sont réservés aux versions 1.8 et 2.0.

1 La Giulietta est plus performante

Giulietta 2.0-130 chevaux, vitesse maxi 185 km/h, le kilomètre DA en 30,7": la seule dans sa catégorie avec une telle réserve de puissance et une telle fougue, au service d'une conduite aussi sportive et aussi sûre.

2 La Giulietta escamote les virages

La Giulietta est l'unique berline pourvue du pont arrière De Dion avec parallélogramme de Watt: à son volant, la plus tortueuse des routes paraît droite.

3 La Giulietta offre le parfait équilibre

La Giulietta, c'est l'unique berline à moteur avant avec boîte et embrayage à l'arrière, son poids se trouve réparti à 50% sur chaque essieu: voilà le secret de sa tenue de route impeccable, même sur la neige ou sous la pluie.

4 La Giulietta fend l'air

Le coefficient aérodynamique (Cx) de la Giulietta est stupéfiant: il résulte de sa ligne cunéiforme originale.

5 La Giulietta freine plus court

Quatre freins à disque (surface 2128 cm² sur la 2.0) assistés, avec double-circuit et régulateur de pression: c'est le freinage plus rapide, plus doux, plus sûr.

6 La Giulietta consomme moins

La Giulietta est l'unique berline dans sa catégorie alimentée par 2 carburateurs à double-corps; grâce aussi à sa 5^e vitesse, elle se montre incroyablement sobre: la Giulietta 2.0, par exemple, consomme (norme ECE) 7,1 litres à 90 km/h, 9,6 à 120 km/h et 13,3 litres/100 km en cycle urbain.

7 La Giulietta est un salon luxueux

La Giulietta offre une habitabilité plus ample que toutes ses concurrentes, mais aussi un confort plus raffiné: glaces athermiques, volant et sièges réglables, climatiseur à trois vitesses, insonorisation soignée.

8 La Giulietta est super-garantie

100 000 km ou 2 ans sur le moteur - 2 ans sur la peinture - 1 an sur la voiture sans limite de kilométrage.

9 La Giulietta est motorisée sur mesure

1.6 109 ch, vitesse maxi 175 km/h, 1.8 122 ch, vitesse maxi 180 km/h, 2.0 130 ch, vitesse maxi 185 km/h.

Alfa Romeo
Depuis toujours, une technologie qui gagne.



La Chaux-de-Fonds: Garage Métropole SA, Rue du Locle 64, tél. (039) 26 95 95

24-368

Fini le tartre et la rouille

CONDITIONNEUR D'EAU LLOYD & LIMARO

- Plus de calcaire dans les conduites
- Suppression des dépôts de calcaire existants
- Prévention de la corrosion
- Importantes économies d'énergie
- L'eau conserve toutes ses propriétés naturelles
- Plus de sel, plus de manutention
- Fonctionnement autonome
- 10 ANS DE GARANTIE

Bon pour documentation
Nom Prénom

Adresse

Localité

Tél. No

HYDRATEC 2740 MOUTIER
Ø 032/93 55 88
LA CHAUX-DE-FONDS
Ø 039/22 13 54
D 93-525

L'annonce, reflet vivant du marché

JH
JOSEPH HAEFELI

Appareils ménagers
Agencements
de cuisines
LE NOIRMONT
Tél. 039/53 14 03

VACANCES ANNUELLES

Nous signalons à notre fidèle clientèle que notre entreprise sera fermée du

18 juillet au 3 août

Merci de sa compréhension. D 14-8531

1/3 moins de frais de chauffage, avec STYROPOR-Aluminium-Isolation

ISOLANT

Revêtement de façades

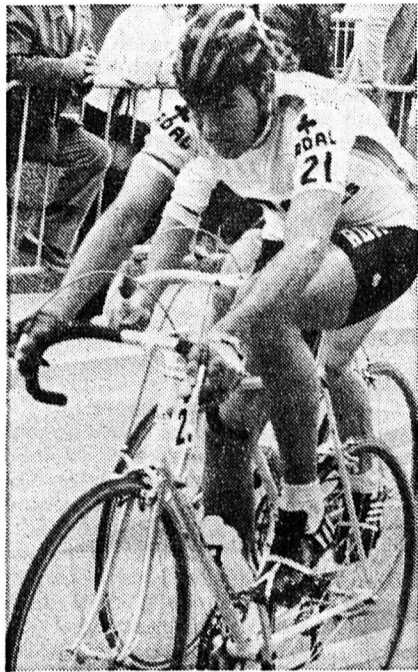
pour bâtiments neufs ou à rénover. Montage horizontal ou vertical. Environ Fr. 84.- le m² avec montage et échafaudages. (Couleurs: blanc, gris, brun, ivoire) **VOLETS D'ALUMINIUM** (peinture au four) Couleurs selon choix, 1220 x 140 cm, environ Fr. 550.- par fenêtre.

BRÜLHART-FRÈRES • ALU-CONSTRUCTION
1700 FRIBOURG, Av. du Midi 7, Tél. 037 3415 34/3412 52

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Hinault intouchable contre la montre au Tour de France Le Neuchâtelois Moerlen parmi les meilleurs

Bernard Hinault a fêté sa troisième victoire dans le Tour de France. Déjà vainqueur du prologue et du «contre la montre» disputé entre Noy et Pau, le Français s'est encore imposé dans cet exercice: à Mulhouse, sur 38,5 kilomètres, il a réussi une démonstration impressionnante, rejoignant même son dauphin au classement général, l'Australien Phil Anderson, parti pourtant deux minutes avant lui. Le Breton a du même coup consolidé sa position de leader du classement général à la veille d'entrer dans la semaine décisive du Tour, celle de la traversée des Alpes.



Le Neuchâtelois Moerlen a terminé au 17e rang.

battu de peu Urs Freuler, 20e. Le Glaronnais, qui disputait peut-être sa dernière étape, n'était pas trop motivé. De surcroît, handicapé par un départ en montée, il avait de la peine à trouver son rythme. Mais sa fin de course, sur un tracé en descente où son poids l'avantageait, fut remarquable. Quant à Albert Zweifel, sa performance modeste est logique compte tenu du fait qu'il n'est pas un rouleur.

MENACES DE SANCTIONS

Les frères Walter et Eddy Planckaert, qui avaient annoncé leur décision d'abandonner le Tour de France au soir de la dernière étape courue en Belgique, se sont finalement alignés au départ de «contre la montre» de Mulhouse. Peu avant le départ de l'avion, qui devait amener les coureurs de Hasselt à Mulhouse, M. Félix Léviton a fait comprendre à leur directeur sportif de l'incongruité d'une telle action.

M. Goddet a également évoqué le cas du Suisse Urs Freuler, qui avait déclaré qu'il abandonnerait le Tour au soir du «contre la montre» de Mulhouse. «Peter Post, son directeur sportif, n'a pas mesuré l'importance de ce geste. Nous sa-

vons qu'il a connu de gros problèmes pour constituer son équipe mais son attitude est néanmoins condamnable. Si Freuler quitte la course, il ne reviendra plus jamais dans le Tour.»

Devant les menaces de sanctions exprimées par les directeurs du Tour de France, MM. Léviton et Goddet, à l'encontre de l'équipe «TI-Raleigh» et même de Urs Freuler, le champion helvétique s'est déclaré prêt à prendre le départ de la 17e étape à Besançon !

Résultats

16e étape, Mulhouse - Mulhouse (38,5 km. contre la montre individuel): 1. Bernard Hinault (F) 50'30"58 (45,734 km/h.); 2. Gerrie Knetemann (Ho) 50'55"85; 3. Daniel Willems (B) 52'12"06; 4. Philip Anderson (Aus) 52'31"20; 5. Joachim Agostinho (Por) 52'33"94; 6. Gerry Verlinden (B) 52'36"77; 7. Mariano Martinez (F) 52'50"11; 8. Alfons de Wolf (B) 52'53"57; 9. Johan de Muynck (B) 52'58"57; 10. Vallet (F) 52'49"40; 11. Duclos-Lassalle (F) 53'10"64; 12. Zoetemelk (Ho) 53'10"69; 13. Alfonsel (Esp) 53'16"74; 14. Winnen (Ho) 53'16"78. - Puis: 17. Moerlen (S) 53'21"64; 20. Freuler (S) 53'33"20; 137. Zweifel (S) à 8'11".

Classement général: 1. Bernard Hinault (F) 57 h. 50'12"; 2. Philip Anderson (Aus) à 2'58"; 3. Gilbert Duclos-Lassalle (F) à 6'37"; 4. Jean-François Rodriguez (F) à 8'53"; 5. Gerry Verlinden (B) à 8'56"; 6. Lucien Van Impe (B) à 9'38"; 7. Ronny Claes (B) à 9'58"; 8. Michel Laurent (F) à 10'38"; 9. Joop Zoetemelk (Ho) à 10'43"; 10. Régis Clere (F) à 10'51"; 11. Willems (B) à 11'24"; 12. De Muynck (B) à 11'28"; 13. Schepers (B) à 11'47"; 14. Agostinho (Por) à 12'11"; 15. A. Fernandez (Esp) à 12'18". - Puis: 93. Patrick Moerlen (S) à 41'; 95. Urs Freuler (S) à 42'22"; 134. Albert Zweifel (S) à 1 h. 14'15".

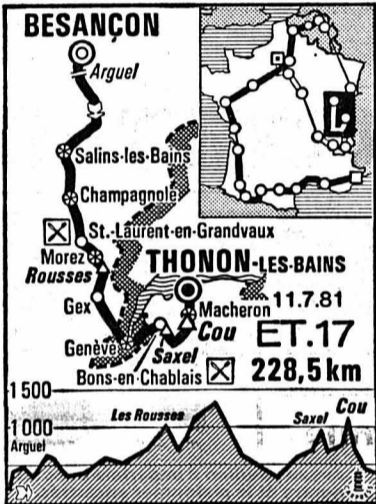
LE FRANÇAIS INTOUCHABLE

Ainsi, Bernard Hinault a fait une nouvelle fois la démonstration de sa supériorité. Pourtant, cette seizième étape ne l'aura pas rassuré outre-mesure. S'il a battu le Hollandais Gerrie Knetemann de 25", Hinault aura pu se rendre compte que ses plus dangereux rivaux dans l'optique des dures échappées des Alpes sont en forme. C'est ainsi que Daniëls Willems, Joachim Agostinho, Gerry Verlinden et Mariano Martinez ont réussi des performances étonnantes dans un genre d'exercice qu'ils n'affectionnent pas outre-mesure.

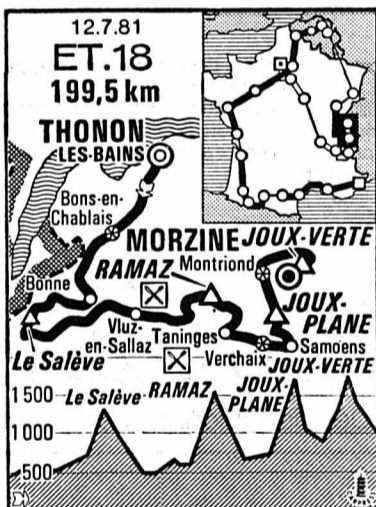
AVEC LES SUISSES

Le Neuchâtelois Patrick Moerlen a sans doute réussi la meilleure performance de sa carrière professionnelle en se classant 17e de cette étape contre la montre. Compensant son manque de puissance par un style remarquable, il a

L'étape d'aujourd'hui...



... et celle de demain



Athlétisme

Les USA devant l'URSS à Leningrad

Même sans ses vedettes Carl Lewis, James Sanford, Edwin Moses et Ben Plucknett, l'Amérique a pris une sérieuse option sur la victoire face à l'Union soviétique, à l'issue de la première journée de la réunion qui se tient à Leningrad. Avec quatre doublés sur les 12 disciplines au programme de vendredi, les Etats-Unis mènent par 68 à 59 points. Chez les dames, la situation est différente: l'URSS s'est portée en tête avec 38 points, alors que les Etats-Unis n'en comptabilisent que 25.

Tournoi international de tennis à Gstaad Très bonne journée pour les Suisses

Aux internationaux de Suisse à Gstaad, Heinz Gunthardt, tenant du titre, a d'ores et déjà rempli son contrat. Au terme d'une rencontre de haut niveau, le Zurichois a éliminé en quart de finale la tête de série numéro 2, Victor Pecci, 2-6 7-6 (7-2) 6-2. Cette victoire sur le Paraguayen, qui est considéré comme l'un des cinq meilleurs joueurs au monde sur terre battue, est la première grande performance de Heinz Gunthardt cette année. Il obtient ainsi la possibilité d'affronter le Polonais Wojtek Fibak, en demi-finale.

Damiani (Uru) 6-4 6-1; Heinz Gunthardt (S) bat Victor Pecci (Par) 2-6 7-6 6-2.

Simple dames, demi-finale: Isabelle Villiger (S) bat Marjorie Blackwood (Can) 6-7 6-2 6-3.

Double messieurs, quarts de finale: Heinz Gunthardt-Markus Gunthardt (S) battent Carlos Kirmayr-Marcos Hocesvar (Bré) 7-6 7-6; Frew McMillan-Victor Pecci (AFS-Par) battent Mark Farrell-Roland Stadler (GB-S) 7-6 6-4; David Carter-Paul Kronk (Aus) battent Mario Martinez-Marko Ostojica (Bol-You) w.o.; Ray Moore-Andrew Pattison (AFS-Zim) battent Jaime Fillool-John Yuill (Chi-AFS) 7-6 6-4.

Double dames, quart de finale: Marjorie Blackwood-Mimi Wikstedt (Can-Su) battent Lele Forood-Ann Henriksson (EU) 6-3 6-4. - Demi-finale: Heidi Eisterlehner-Claudia Kohde (RFA) battent Nerida Gregory-Chris O'Neil (Aus) 7-6 7-5.

La Coupe Davis

Quarts de finale de la 1re division: A Bastad: Suède - Australie 0-2 après la première journée. - A Timisoara: Roumanie - Argentine 0-1. - A New York: Etats-Unis - Tchécoslovaquie 0-1 après la 1re rencontre: John McEnroe - Ivan Lendl 4-6 12-14 5-7.

Demi-finale de la zone européenne «B»: A Helsinki: Finlande - Hollande 0-2. A Poertschach: Autriche - URSS 0-2.

RÉSULTATS

Simple messieurs, quarts de finale: Carlos Kirmayr (Bré) bat Marcos Hocesvar (Bré) 6-1 2-6 6-3; Wojtek Fibak (Pol) bat Fernando dalla Fontana (Arg) 6-0 6-2; Yannick Noah (Fr) bat José Luis

Les à-côtés de la Grande Boucle française De vrais Gargantua!



Le Neuchâtelois Paul-André Duvoisin, soigneur de l'équipe Renault-Gitane, vient de ravitailler Bernard Hinault.

Le cyclisme est sans doute l'un des sports les plus pénibles. Il exige de nombreux sacrifices. Pour celui qui le pratique, il ne suffit pas de pousser sur les pédales. Encore faut-il savoir se nourrir. L'alimentation joue en effet un rôle primordial, essentiel. Pour tenir cinq ou six heures sur un vélo, il faut manger régulièrement et pas n'importe quoi!

Les coureurs cyclistes sont de vrais Gargantua. Il leur arrive fréquemment d'ingurgiter quotidiennement entre 7 et 10.000 calories alors que pour un être normalement constitué 2000 calories suffisent! Ils boivent aussi beaucoup, jusqu'à 10 litres par jour!

Lundi, lors de la plus longue étape du Tour de France, Le Mans - Aulnay-sous-Bois, 258,5 kilomètres, Bernard Hinault et ses équipiers se sont levés à 6 heures du matin alors que le départ était fixé à 10 heures. Ils ont déjà mangé un copieux déjeuner (pain, beurre, confiture, yogourth et fromage). Une heure plus tard, ils ont fait honneur à une assiette de crudités, à un steak accompagné de pâtes et d'une salade. Ils ont aussi eu droit à un yogourth, à du fromage et à un dessert. Avant d'enfourcher leur vélo, ils ont emporté avec eux un bidon de thé, un bidon d'aliments liquides représentant 800 calories, un sandwich au jambon et au fromage, une pomme, une poire, deux tartellettes aux pommes, de la pâte d'amande et un gâteau de semoule. Le même ravitaillement leur a encore été distribué à deux reprises au cours de l'étape, au 66e et au 174e kilomètre!

Et dire que les coureurs cyclistes n'ont souvent que la peau et les os! Comme quoi ce sport est particulièrement éprouvant!

Michel DÉRUNS

Aux championnats du monde d'escrime La Hongrie détrône l'URSS au sabre

Cruelle déception pour les sabreurs d'Union soviétique, maîtres incontestés de la spécialité depuis plusieurs années. Après avoir perdu le titre individuel au profit du Polonais Dariusz Wodke, ils ont perdu, à Clermont-Ferrand, le titre par équipes, au bénéfice de la Hongrie.

Les Magyars ont en effet réussi l'exploit en infligeant une nette défaite aux Soviétiques: neuf victoires à six dans une finale qui paraissait pourtant promise à l'URSS. Cette dernière menait en effet 3-0, puis 5-3 à mi-match; c'est alors que, sous l'impulsion de Gyorgy Nebald, remarquable équipier, la Hongrie entreprit une étonnante remontée. Elle égalisa à 6-6, puis se détacha irrésistiblement pour l'emporter par 9-6, alignant cinq victoires consécutives.

Pour l'équipe soviétique, qui ne put compter sur l'apport suffisant du champion olympique Victor Krovopousko et de son dauphin Bourchev, auteurs à eux

deux de deux victoires seulement en huit matchs, Clermont-Ferrand sera, à n'en pas douter, un fort mauvais souvenir. Pour la première fois depuis 1972, l'URSS n'a pas enlevé un seul titre dans cette discipline, qu'elle a dominée outrageusement depuis près de 15 ans.

Pour la troisième place, la Pologne du nouveau champion du monde Wodke devait battre la Bulgarie des frères Etropolis aux touches 8-8, 54-63. Résultats:

Résultats

Sabre par équipes, quarts de finale: Hongrie - RFA 9-2; Pologne - France 9-5; Bulgarie - Italie 9-7; URSS - Etats-Unis 9-3. - Demi-finales: URSS - Bulgarie 9-2; Hongrie - Pologne 9-5. - FINALE: Hongrie - URSS 9-6. - Troisième/quatrième place: Pologne - Bulgarie 8-8 (54-63). - Cinquième/sixième place: Italie - RFA 9-0. - Septième/huitième place: France - Etats-Unis 9-5.

ÉCHEC HELVÉTIQUE

Le quatuor helvétique formé de Joho, Schoenberger, Huwyler et Hiestand, a échoué en quarts de finale de la poursuite par équipes aux championnats du monde juniors, qui se disputent à Leipzig. Les espoirs suisses ont été éliminés par les Français qui ont été plus rapides de près de six secondes avec un chrono de 4'34"85 pour les 4 kilomètres.

Malgré la défaite, de belles promesses au Centre sportif FC La Chaix-de-Fonds - Brest, 0 à 3

Le terrain de La Charrière étant en réparation, c'est au Centre sportif que s'est déroulé ce match en présence de mille spectateurs! - BREST: Bernard; Rico, Honorine, Leroux, Geuy; Justier, Van Strahlen, Parizon; Radovic, Bernardet, Vasec. LA CHAUX-DE-FONDS: Marcati; Jaquet, Capraro, Laydu, Mundwiler; Jimenez, Ripamonti; Duviard, Vergère, Gourcuff, Hohl. - ARBITRE: M. Francesconi d'Hauterive. BUTS: 30' Parizon, 0-1; 51' Radovic, 0-2; 60', Vasec, 0-3.

Oui, le public a montré tout l'intérêt qu'il portait au FC La Chaix-de-Fonds et surtout à l'effort fait pour cette prochaine saison. Il y avait en effet mille spectateurs à ce premier rendez-vous, malgré le début des vacances horlogères et les menaces d'orage.

Ceux qui s'étaient déplacés auront été en mesure de se rendre compte que la future équipe sera, à n'en pas douter, bien supérieure à celle de la saison écoulée. Certes les qualités affichées devaient (hélas) être de courte durée, mais n'ou-

«HUIER» LA MACHINE

Durant une trentaine de minutes les Chaux-de-Fonniers ont fait jeu égal avec



Vergère a été devancé par le Français Geny, vedette de cette rencontre. (Photo Schneider)

leurs adversaires et ils auraient mérité ouvrir la marque sur une action de Ripamonti. Lors de ce début de match l'on a pu se rendre compte de la valeur de Gourcuff, très actif et précis; du travail inlassable de Vergère; de l'apport précieux de Jimenez et du petit mais bouillant Maniacci, tandis que Duviard et Mundwiler n'étaient visiblement pas encore «dans le coup». Mais il est bien trop tôt pour se livrer à une critique valable. Abus du dribble dans la zone de défense et donc facilement évitable.

Une fois la machine rodée - nous ne doutons pas que l'entraîneur Blaise Richard n'y parvienne - l'équipe de La Charrière devrait être bien supérieure à celle de la saison dernière.

Lors de cette rencontre amicale, les Français ont démontré qu'ils étaient prêts pour le début très prochain de leur championnat, avec des hommes comme les Yougoslaves Radovic et Vasec et en vedette le libero Geuy. En cours de partie de nombreux changements ont eu lieu avec en particulier chez les Chaux-de-Fonniers les entrées de La Reussille pour Laydu; Jaccard (Vergère) et Maniacci (Hohl).

Après cette première rencontre une chose est certaine, un effort a été fait il devrait donc être payant si la volonté est au rendez-vous!

André WILLENER

Stade de la Maladière Samedi 11 juillet à 18 h. 15 Coupe des Alpes NE XAMAX SOCHAUX Cartes de membres valables 17263

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

La formation des groupes jurassiens pour le prochain championnat de football

DEUXIÈME LIGUE

Groupe 2: Aarberg, Bassecourt, Boujean 34, Bümpliz 78, Courtemaiche, Flamatt, Grünstern, Longeau, Lyss, Moutier, Porrentruy, La Rondinella.

TROISIÈME LIGUE

Groupe 6: Aegerten a, Azzurri, Bévilard, Bienne II, Boujean 34, Corgémont, Lamboing, La Neuveville, Mâche, Reconvilier, Tavannes, USBB.

Groupe 7: Les Breuleux, Corban, Courfaivre, Courtételle, Delémont II, Les Genevez, Glovelier, Mervelier, Le Noirmont, Saignelégier, Tramelan, USI Moutier.

Groupe 8: Alle, Boncourt, Bonfol, Chevenez, Cornol, Courgenay, Courrendlin, Develier, Fahy, Fontenais, Grandfontaine, Rebeuvelier.

QUATRIÈME LIGUE

Classe I, Groupe 9: Ceneri, Courtelary, Grünstern b, Macolin a, Orvin, Reuchenette, Sonceboz, USBB, Reconvilier, Tramelan a, Villaret b. **Groupe 10:** Belprahon, Courrendlin, Delémont a, Glovelier, Lajoux, Montfaucon, Moutier a, Perrette, Saignelégier, Tramelan b, Villaret a. **Groupe 11:** Bassecourt, Boécourt a, Bourignon, Courroux a, Delémont b, Delémont c, Montsevelier, Movelier, Pleigne, Vicques. **Groupe 12:** Alle a, Bonfol, Bure a, Cœuve a, Courgenay a, Courtedoux, Courtemaiche, Fontenais, Lugnez, Porrentruy, Vendlin-court a.

Classe II, Groupe 20: Azzurri b, Port b, Corgémont, Courtelary b, Longeau c, Lyss c, Madretsch, La Neuveville, Plagne, La Rondinella, Tramelan c, Douanne b. **Groupe 21:** Aarberg, Aegerten b, Boujean 34, Dotzigen b, La Heutte b, Anet, Longeau b, Lyss c, Macolin b, Orpond, Safnern, Tœuffelen b. **Groupe 22:** Bévilard, Les Breuleux a, Les Breuleux b, Court, Montfaucon b, Moutier b, Le Noirmont, Olympia Tavannes, Rebeuvelier, Tavannes a, Tavannes b. **Groupe 23:** Boécourt b, Bourignon b, Corban, Courchapoix, Courfaivre, Courroux b, Delémont d, Develier, Mervelier, Saint-Ursanne, Soyhières, Vicques b. **Groupe 24:** Alle b, Bonfol b, Boncourt, Bure b, Cornol, Cheve-

nez, Cœuve b, Courgenay b, Damvant, Fahy, Grandfontaine, Vendlin-court.

La Coupe dès le 2 août

La Coupe jurassienne remporte un succès croissant et cette année 68 formations ont fait parvenir leur inscription au responsable, M. Marcel Queloz, de Saignelégier. Il a donc fallu former, pour la première fois, 17 groupes éliminatoires de quatre équipes. La première partie de la compétition se déroule sous forme de championnat entre les quatre formations. Le champion de chaque poule participera aux huitièmes de finale. Le seizième élu sera désigné à la suite d'une rencontre de barrage entre les champions des groupes 6 et 11. En cas d'égalité au sein d'un groupe, il sera tenu compte de la différence de buts, puis plus grand nombre de buts marqués, de la division des buts et enfin, si nécessaire, du tirage au sort.

Les groupes 1 à 7 seront composés de formations de 3e ligue, ainsi que de Courtemaiche et Bassecourt (2e ligue) et de Boncourt, Moutier II et Courroux a (4e ligue). Les équipes de 4e ligue ont été reroupées dans les groupes 8 à 17. Les tours préliminaires se disputeront les 2, 9 et 16 août.

FORMATION DES GROUPES

Groupe 1: Develier, Cornol, Courgenay, Courtemaiche. **Groupe 2:** Basse-

court, Mervelier, Le Noirmont, Courrendlin. **Groupe 3:** Grandfontaine, Chevenez, Courroux a, Bonfol. **Groupe 4:** Boncourt, Alle, Fontenais, Fahy. **Groupe 5:** Delémont, USI Moutier, Les Breuleux, Les Genevez. **Groupe 6:** Moutier, Corban, Rebeuvelier, Courtételle. **Groupe 7:** Tavannes, Saignelégier, Les Bois, Bévilard. **Groupe 8:** Lugnez, Bonfol, Cornol, Damvant. **Groupe 9:** Courtemaiche, Cœuve, Vendlin-court, Bure. **Groupe 10:** Porrentruy, Saint-Ursanne, Develier, Bourignon. **Groupe 11:** Vicques, Courroux b, Delémont a, Montsevelier. **Groupe 12:** Movelier, Delémont b, Courfaivre, Boécourt. **Groupe 13:** Courtételle, Courchapoix, Belprahon, Mervelier. **Groupe 14:** Montfaucon b, Glovelier, Tramelan, Saignelégier. **Groupe 15:** Olympia Tavannes, Reconvilier, Perrette, Court. **Groupe 16:** Bassecourt, Bévilard, Pleigne, Soyhières. **Groupe 17:** Courrendlin, Les Bois, Montfaucon a, Lajoux.

Andrey à NE Xamax

Le milieu de terrain Claude Andrey, 30 ans, qui avait joué en équipe nationale en décembre dernier à Cordoba face à l'Argentine (0-5), a signé un contrat d'un an avec Neuchâtel Xamax peu avant la clôture de la période des transferts. Andrey, qui appartenait encore au FC Servette, a joué la saison passée à Grenoble (2e division française) puis à Sion. Nous donnerons dans notre prochaine édition la liste complète des transferts suisses qui se sont terminés hier soir à minuit.

NE Xamax et Sparta joueront le mardi

Neuchâtel Xamax et Sparta Prague ont décidé d'un commun accord d'avancer au mardi leurs deux rencontres du premier tour de la Coupe de l'UEFA. De ce fait, ils s'affronteront à Neuchâtel le 15 septembre et à Prague le 29 septembre.

Par ailleurs, le club neuchâtelois a confirmé le transfert de son ailier Marc Duviillard à La Chaux-de-Fonds. (Inb)

Le FC Bienne devant la nouvelle saison

Invités par les responsables des transferts, les correspondants locaux de la presse ont été informés par le FC Bienne des mutations réalisées. Le but poursuivi par les dirigeants, dont le nouveau président Willi Garo, le directeur technique Rolf Balmer, le chef des transferts Markus Rosset, étaient présents, a été de maintenir, dans la mesure du possible, l'équipe actuelle, qui, sous la conduite de Jean-Pierre Fleury, a sauvé sa place en ligue nationale et a laissé entrevoir, lors de ses dernières sorties, un certain savoir, qui devrait lui permettre de lutter à armes égales, avec la plupart des autres formations du groupe.

Le cas le plus discuté était celui de l'ancien joueur de Corgémont Greub, qui avait une offre concrète du FC Chiasso et a même été jouer un match d'essai au Standard de Liège, sur l'instigation de son conseiller «Cocole» Morand.

Finalement, un mécène privé et anonyme, s'offrit pour financer les frais d'un nouveau contrat de trois ans, pour le centre-avant et tout rentra dans l'ordre. L'Allemand Voehringer reste également à Bienne et figurera comme amateur, vu qu'il reprendra à plein temps, sa profession d'employé de commerce. Ainsi, l'équipe restera complète dans les grandes lignes, les départs enregistrés concernant principalement des joueurs réservistes. Voici les mutations enregistrées lors de cette période des transferts:

Arrivés: Bernet Eugen, FC Reiden (1956), gardien; Bollinger Ralph, FC Longeau (1956), avant; Longhidano Giuseppe, US Catania, demi; Schreyer Peter, FC Lyss (1957), défenseur

Départs: Affolter Reto (retour à Meyrin); Delacréta Jean-Claude (Serrrières); Cavallin Franco (retour à Moutier); Negro Giovanni (retour à NE Xamax); Luthi Daniel (FC Boujean, prêt); Russo Gianpaolo (Tœuffelen), prêt; Grimm Walter (Nordstern), définitif; Brom Peter (FC Koeniz), prêt.

LES CADRES POUR LA SAISON

Coach: Fleury Jean-Pierre, représentant. **Entraîneur:** Egli Richard, représentant. **Gardiens:** Affolter Michel (1.6.55), mécanicien de précision; Bernet Eugen (1956), employé d'administration; Kung Stefan (18.3.61), employé de commerce. **Arrières et demis:** Albanese Arturo (3.7.53), micro-mécanicien; Buehlmann Herbert (19.9.61), employé de banque; Burkhalter Bruno (14.1.60), mécanicien sur machines; Jallouardo Stefano (4.11.53), mécanicien de précision; Schreyer Peter (15.9.57), mécanicien; Campiotti Daniel (6.2.60), employé de commerce; Moricz Patrick (8.12.61),

employé de commerce; Lang Bernard (25.3.54), monteur; Voehringer Klaus (1.6.51); employé de commerce; Allemann Thomas (4.4.62), employé de banque; Salvisberg Roland (21.3.62); étudiant; Rappo Bruno (24.3.61), étudiant. **Attaquants:** Corpataux Jean-Marc (3.8.60), étudiant; Greub Bernard (13.5.55), monteur; Bollinger Ralph (1956), instituteur; Châtelain Thierry (6.2.60), mécanicien de précision; Von Gunten Marco (11.7.59), dessinateur machines; Galati Salvatore (5.5.62), étudiant. Moyenne d'âge de l'équipe 22,1 ans.

D'autre part, on a appris par la même occasion que le FC Aurore disputera ses matchs de championnat à La Gurzelen, en tant que sous-locataire du FC Bienne. Les modalités feront l'objet de négociations entre la ville de Bienne (propriétaire du terrain), la Société des tribunes (propriétaires des installations), le FC Bienne (locataire sous contrat) et le FC Aurore (sous-locataire).

J. L.

Escrime

Szekely gagne aussi la Coupe du monde

Champion du monde à l'épée, le Hongrois Zoltan Szekely a également remporté l'édition 1981 de la Coupe du monde de la spécialité, attribuée sur l'ensemble des compétitions de la saison. Il succède au palmarès au Suédois Johan Hermenberg, retiré de la compétition. Le Suisse Christian Kauter, qui n'a pas participé aux championnats du monde, termine quatrième. Classement:

1. Zoltan Szekely (Hon) 60 pts;
2. Alexander Rusch (RFA) 50;
3. Elmar Borrman (RFA) 40;
4. Christian Kauter (Sui) 36;
5. Erno Kolczonay (Hon) 35;
6. Philippe Riboud (Fr) 31.

PETITES ANNONCES
au tarif réduit de 60 ct. le mot (minimum 10 mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

A vendre
FLORETT KREIDLER 3 vitesses manuelles 10 600 km., expertisé le 7.4.81. Prix à discuter. Patins de hockey Bauer, état neuf, prix Fr. 120.-. Tél. (039) 22 52 29. 17665

CHAMBRE À COUCHER classique, très bon état. Tél. 039/22 15 12, soir. 17533

Perdus - Trouvés
SERVETTE NOIRE, égarée par apprenti, contenant ses espoirs de vacances. Bonne récompense. Tél. 039/26 72 84, soir. 17694

LE LOCLE
Perdus - Trouvés

PERRUCHE BLEUE perdue dans le quartier de Beau-Site. Récompense. Tél. (039) 31 22 18. 91-60345

AVIS OFFICIELS

Commerce de boucherie

Sur délégation de l'office des faillites de Neuchâtel, l'office des faillites de Boudry offre à vendre en bloc, de gré à gré, tout le matériel d'exploitation et l'agencement d'une boucherie, située à Peseux, rue de Neuchâtel 24, biens dépendants de la masse en faillite de Roland Leuba, à Neuchâtel.

Possibilité de reprendre le bail pour les locaux.

Les intéressés pourront visiter, le **mercredi 22 juillet 1981, de 14 h. à 16 h.** ou, sur demande en cas d'empêchement. L'inventaire des biens est tenu à disposition à l'office soussigné.

Les offres écrites et chiffrées devront être adressées, sans aucun engagement, jusqu'au 31 juillet 1981, à l'office des faillites de Boudry. Les amateurs seront ensuite convoqués pour une vente au plus offrant.

Pour tous renseignements, prière de s'adresser à l'office, tél. (038) 42 19 22.

Office des faillites
2017 Boudry
28-117

Meublez-vous au prix de gros

et partez en vacances avec la différence

MEUBLES EN GROS

GRABER

Serre 116

ex usine Movado

Vente directe aux privés

OUVERT

pendant les vacances

Crédit gratuit

Fenêtres
qualité très soignée.
En bois et en alu,
vitrage isolant.
Prix et livrais. à des
condit. intéressantes.
Renseignements et
prospectus au
tél. 021/37 37 12

Uniform
1018 Lausanne
51-119-636

A vendre
GOLF GTI

1980, expertisée,
42 000 km, voiture
soignée, non acciden-
tée.
Prix: Fr. 11 600.-,
Tél. 066/72 25 27.
D 14-146635

Tout à prix discount
Serre 90
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 00 55

580.-

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE
16200

VOTRE SPECIALISTE

PRIX CHOC D'ÉTÉ

Magnifique TV couleur
PHILIPS-MEDIATOR 7729
Grand écran télécommandé

Prix catalogue **2650.-**
Reprise de votre ancien TVC **510.-**

PRIX FRÉSARD 2140.-

Même modèle, mais plus petit
Prix catalogue **2250.-**
Reprise de votre ancien TVC **360.-**

PRIX FRÉSARD 1890.-

Complètement transistorisé, faible consommation, de qualité remarquable. Service après-vente garanti 17099

radio TV Hi-Fi Frésard
Tél. 23 27 83
Léopold-Robert 41 La Chaux-de-Fonds

Appartements à louer

BASSIN DU LÉMAN Belmont
6 km. à l'est de Lausanne (accès autoroute panoramique), cadre de verdure et site calme à louer dans villa neuve

studio
indépendant, meublé ou non, cuisinette moderne agencée, frigo, WC et douche, parc voiture location à l'année.
Tél. (021) 29 46 66.
03-108586

APPARTEMENTS À LOUER

A louer tout de suite ou à convenir à La Chaux-de-Fonds, rue du Progrès,

STUDIO
de 27 m² entièrement rénové, salle de bain, cuisinette, TV, chauffage central, eau chaude, conciergerie. Fr. 286.- toutes charges comprises. Pourrait convenir pour BUREAU.
Tél. 039/23 96 65. 05-14552

LE GARAGE ERARD SA, Saignelégier
cherche pour son nouveau département carrosserie

PEINTRE ou TÔLIER-PEINTRE

Faire offres par écrit ou téléphoner au 039/51 11 41. 93-

GARAGE DES MONTAGNES


TOYOTA

Ouvert pendant les vacances horlogères

beau choix d'occasions
pour les vacances 17530

SALON KARINE
Madame P. LEUBA, coiffeuse diplômée
Progrès 39 - Téléphone 039/22 63 33

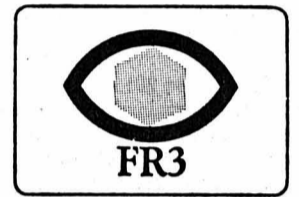
VACANCES ANNUELLES
du 13 JUILLET au 10 AOÛT
Bonnes vacances 17509

Samedi			
• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •			
Tranches horaires	romande	ti	
10-14 h	10.30 Sport En alternance: Tennis: Tournoi international - Demi-finales - En direct de Gstaad 	12.10 Objectif santé La viande dans l'alimentation 12.25 Jeu: Francophone d'or (12) 13.00 Actualités 13.30 Le monde de l'accordéon Avec: Alain Abbott et Michèle Boudet 13.48 Au plaisir du samedi En direct de Foix (Ariège) 13.50 La Petite Maison dans la Prairie	12.15 Cyclisme Résumé du Tour de France. La vie en jaune: A. Rolland: Tonin le Taciturne 12.45 Journal 13.35 Moi aussi, je parle français 2. La Suisse
	14-16 h	TV romande à 20 h. 45: Les dames de la côte 15.20 ou 15.35 Tour de France 17e étape: Besançon - Thonon - En Eurovision de Thonon	14.35 En direct de Foix 14.55 Grand-Père Viking (2) 15.50 En direct de Foix
16-19 h	16.15 ou 16.45 Tennis Tournoi international - Demi-finales 18.00 Téléjournal 18.05 Reportage: El Capitan Ce film de Fred Padula, a obtenu le Diable d'Or dans la catégorie 1 au 10e Festival des Diablerets 1979 (2e diffusion)	16.10 Le magazine de l'aventure 17.10 En direct de Foix 17.35 Temps X, spécial été 18.40 Trente millions d'amis Spécial animaux abandonnés 18.50 Magazine auto-moto 1 Automobile: Peugeot Diesel. Moto: Rallye-cross de la Mayenne	18.00 Ouvertures Concert par l'Orchestre national de France. Soliste: Isaac Stern 18.50 Jeu: Des chiffres et des lettres Le «Compte est bon» et le «Mot le plus long»
	19-24 h	19.00 Jeu: Le francophone d'or 19.30 Téléjournal 19.45 Loterie suisse à numéros 19.50 TV à la carte 4e épisode de la série quotidienne: L'homme qui valait trois milliards 20.45 Téléfilm: Les Dames de la Côte Ecrit et réalisé par Nina Companeez - 3e épisode: Les Vivantes (1914-1916) 22.15 Téléjournal 22.25 Les grandes nuits de Montreux: Swiss evening avec la participation de Larry Nozero Sextet, Marco Zappa	19.20 Actualités régionales 19.45 Tour de France Résumé 20.00 Actualités 20.30 Escalade en Languedoc De Béziers à Montpellier, en passant par Sète, avec Georges Brassens. Variétés 21.30 Série: Dallas 22.30 Série: C'est arrivé à Hollywood 2. Héros de guerre 23.00 Actualités

TV romande à 23 h. 25
Soirée suisse à Montreux

Exceptionnelle soirée de jazz et de rock ce samedi au Festival de jazz de Montreux. En effet, pour marquer le quinzième anniversaire de cette manifestation, la Radio suisse romande et le Festival ont organisé un gala particulièrement brillant, mettant en valeur les meilleurs représentants suisses du jazz et du rock ainsi que des invités américains représentant le Festival de Jazz de Detroit.

Côté rock et pop, le groupe Overseas, créé par le guitariste Gérard Suter, le groupe d'Andrea Vollenweider (Zurich) et celui du chanteur Marco Zappa (Lugano) donneront la réplique à Larry Coryell, selon une formule originale coutumière au Festival de Montreux. Côté jazz, pour la première fois en Suisse, un big band groupant les meilleurs musiciens des studios de Genève, Zurich et Lugano, sous la direction de Stuff Combe, permettra à Franco Ambrosetti, Francy Boland et Bruno Spoerri de donner le meilleur d'eux-mêmes, à l'instar du saxophoniste américain Bunky Green et du groupe de jazz Larry Nozero Sextet, délégué par Detroit.



- 18.55 FR3 Jeunesse
- 19.10 Soir 3: Informations
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 FR3 Jeunesse
Oum le Dauphin (6b) - D'année en année: Gérard et Aurélie
- 20.00 Jeux de 20 heures
- 20.30 Série: La Poursuite de l'Amour (2)
Premier Amour
- 21.30 Les dossiers noirs
Lucky Luciano (2e partie).
Enquête
- 22.30 Soir 3: Informations

Impar TV

SUISSE ALÉMANIQUE

Sur la Chaîne suisse italienne: 10.30-18.10 En alternance: Tennis, en direct de Gstaad - Cyclisme: Tour de France

13.15 Jeux sans frontières
14.55 Aviron
17.00 Music-Scene
17.35 Gschichte-Chischte
17.45 Le monde des animaux
17.55 Téléjournal
18.00 Pour les jeunes
18.40 Sports en bref
18.50 Tirage de la Loterie suisse à numéros
19.00 Wander-Quiz

19.30 Téléjournal. Méditation dominicale
20.00 Adele hat noch nicht zu Abend gegessen
21.45 Téléjournal
21.55 Panorama sportif
22.55 Téléjournal
23.00 Festival de Jazz à Montreux
1.00 Téléjournal

SUISSE ITALIENNE

10.30 Tennis
15.20 Cyclisme: Tour de France

Sur la Chaîne suisse alémanique: 14.55-17.00 Aviron, courses du Rotsee. En direct de Lucerne.

TF1 à 14 h. 35

Fête à Foix

A l'occasion du 650e anniversaire de la naissance de Gaston Fébus, la ville de Foix avec la participation de ses habitants, organise une reconstitution historique ayant pour thème plusieurs épisodes de la vie de Gaston Fébus («Aqullo Montanhos»), des images de l'Ariège, le château de Foix, le pont au diable et la grotte du Mas d'Azil.

A cette manifestation participeront quelques trois cents acteurs habillés en costumes du Moyen-Age, une centaine de cavaliers en armures, des bateleurs et des cracheurs de feu.

Tous ces acteurs évolueront dans l'Abbatiale et sur la place St Volusien. On entendra l'Harmonie de Foix composée de 60 exécutants, le groupe des jeunes musiciens, les sonneurs de Fébus, le groupe Gabriel Fauré avec ses 45 musiciens, et enfin les musiciens du Roi Henri en costumes médiévaux.

Cette année encore cette manifestation rassemblera un peu plus de 50.000 personnes qui viendront assister à un retour de chasse de Gaston Fébus et à un tournoi de chevalerie dans le cadre des Journées Médiévales de Gaston Fébus...

18.10 La Petite Maison dans la Prairie
19.00 Téléjournal
19.05 Tirage de la Loterie suisse à numéros
19.10 L'Evangile de demain
19.20 Dessins animés
19.55 Magazine régional
20.15 Téléjournal
20.40 Notte d'Inferno
22.15 Téléjournal
22.25 Samedi-sports

ALLEMAGNE 1

13.40 Les programmes
14.10 Téléjournal
14.15 Pour les enfants
14.45 Le conseiller économique de l'ARD
15.30 Cirque
17.00 Magazine religieux
18.00 Téléjournal
18.05 Sports
19.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Tous mes rôles
21.45 CSU-Parteitag
22.00 Tirage de la Loterie à numéros. Téléjournal. Méditation dominicale
22.20 Robin und Marian
0.05 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

12.00 Les programmes
12.30 Jugoslavija, dobar dan
13.15 Apo tin Ellada
14.00 Aquí España
14.45 Téléjournal
14.47 Heidi

IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

12.05 Sandra Mamboury. 12.30 Le journal du week-end. 15.05 Colette Jean. 18.00 Journal du week-end. 18.15 Sports. 18.30 Francis Parel. 23.00 Loterie romande. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

12.30 Les archives sonores de la RSR. 12.55 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.20 Jouons, chantons, dansons. 14.00 Les musées baroques. 16.00 Les bouddhistes tibétains de France. 17.00 Folk Club RSR. 18.00 Swing-sérénade. 18.50 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Correo español. 20.00 Informations. 20.05 Le piano du pauvre. 21.40 En direct de Festival de jazz de Montreux: Soirée suisse. 1.30 Hymne national.

FRANCE MUSIQUE

13.00 Jazz. 14.00 Histoire de mes disques. 16.00 Le génie du lieu. 18.00 Comment l'entendez-vous? 20.35 Orch. symph. de Chicago. 22.30 Ouvert la nuit.

FRANCE CULTURE

12.05 Le pont des arts. 14.00 Sons. 14.05 Les samedis de France-Culture. 16.20 Recherches et pensée contemporaines. 18.00 Peinture et vérité. 19.25 Jazz à l'ancienne. 19.30 CRPLF. 20.00 Nouvelles scènes de la vie future. 21.55 Ad Lib. 22.05 La fugue du samedi.

15.10 Fifi Brindacier
16.30 Au royaume des animaux sauvages
17.05 Téléjournal
17.10 Miroir du pays
18.00 Die Musik kommt
19.00 Téléjournal
19.30 Il y a plusieurs locataires à l'adresse indiquée
20.15 Rosen im Winter
22.00 Téléjournal
22.05 CSU-Parteitag
22.20 Actualités sportives
23.35 Barfuss durch die Hölle
1.05 Téléjournal



TV romande à 23 h. 25: Montreux, soirée suisse

A PROPOS

Les spots du dimanche



Quel ennui, la première heure du Grand Prix de France en formule 1. On attendait pourtant que Jacques Deschenaux tienne promesse, de nous parler de la guerre des pneus, des raisons qui font du circuit Dijon-Nevers un circuit indigne d'un grand prix. Rien ne vient, hélas, et pourtant, temps il y eut pendant la sage interruption de course. On ne saura donc pas quels intérêts et combines se cachent derrière la réapparition d'une marque de pneus américaine. On aura peut-être deviné un élément de la mauvaise organisation du circuit: Il n'y avait place visible que pour trois noms de produits. Et les caméras françaises étaient curieusement attirées comme aimant par le jaune, que les Renault soient ou non en tête de course.

Les commentateurs devraient provoquer des réunions avec les réalisateurs de télévision et les supplier de bien décrire le circuit pour les téléspectateurs béotiens, avec plans, mais, surtout en numérotant leurs caméras, ce qui permet de bien se situer. Les Italiens savent le faire. D'autres pourraient rendre ce service au téléspectateur. Mais l'essentiel n'est-il pas le message publicitaire. Il en manquait un, sur la voiture de Surer, pour une chaîne de sex-shops de Suisse alémanique. Le propriétaire de l'écurie aurait peut-être été choqué par son «sponsor». Dommage, un petit peu de croquignolesque aurait animé ce terme dimanche (TVR et partout - 5 juillet).

Tour de France? Mou aussi, ce dimanche, la caméra suit des voitures qui suivent le peloton au lieu de montrer le sprint qui se prépare. Là, on peut les numérotter les caméras. Utile. Il y a d'autres jours ou heureusement, la télévision est en meilleure forme.

Qu'on plonge à Chiasso, qu'on saute à Nice ou Varsovie, partout les mêmes produits s'offrent à nos yeux ébahis. Il arrive parfois qu'on suive l'exploit sportif. Et dire que, moralistes, nos chaînes de télévision refusent les spots publicitaires le dimanche...

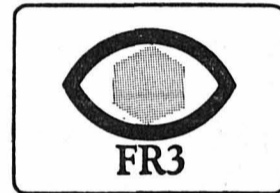
fy

Dimanche		• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •		
Tranches horaires		 romande		
09-12 h	11.00 Sport en alternance: Tennis		9.15 Talmudiques 9.30 Orthodoxie 10.00 Présence protestante 10.30 Le jour du Seigneur Magazine du dimanche 11.00 Messe 11.52 Votre vérité	11.35 Récré à table: Enfants Présentation: Dorothee, Cabu, Isabelle, Zabou, Ariane, Pierre, Alain, Jacky et Willy
	12-14 h		12.00 La séquence du spectateur: Films «Au Bout du Bout du Banc» - «Les Fabuleuses Aventures du Baron Munchausen» - «L'Inspecteur La Bavure» 12.30 La bonne conduite 13.00 Actualités 13.20 Variétés: Royal Command Circus	12.15 Cyclisme Résumé eu tour de France. La vie en jaune: R. Privat: Néné la Châtaigne 12.45 Journal 13.20 Série: Le Retour du Saint Le Professeur imprudent
14-16 h	TV romande à 19 h. 45: Don Camillo Monseigneur (Ph. Cinémathèque) 14.45 ou 15.00 Tour de France 18e étape: Thonon - Morzine - En Eurovision de Morzine		14.05 Série: La Couronne du Diable Une Rose, une Epine 15.00 Sports première Tiercé à Auteuil 15.00 Tour de France Thonon - Morzine	14.15 Un monde différent 2. L'homme, cette incroyable machine 15.00 Téléfilm: Les Deux Orphelines
	16-19 h	17.00 Aviron Régates internationales du Rotsee - Finales messieurs 18.00 Téléjournal 18.05 Tchizz Quelques formes d'humour pratiquées en Suisse 18.30 Joyeux Compères Dessin animé bulgare 18.40 Fascinante Thaïlande 4. Rites et croyances	17.10 Face au Tour: Escrime Résumé des Championnats du monde à Clermont-Ferrand 17.25 Document: Pondichéry, un paradoxe de l'histoire 18.15 Série: Salut Champion! La Machination (Basket)	17.05 Série: Le Jeune Homme vert 18.00 La chasse au trésor Dans l'Etat du Colorado, dans le Parc national de Mesa Verde
19-24 h	19.05 Les actualités sportives Résultats et reflets filmés 19.30 Téléjournal 19.45 Don Camillo Monseigneur Un film de Carmine Gallone (1961) - Avec: Fernandel - Gino Cervi - Alexandre Rignault 21.35 Réveille-toi, peuple suisse! 1. Travailleurs - Bourgeoisie - Front national 22.25 Téléjournal 22.35 Vespérales Rencontre de Jean Prahin, peintre et verrier 22.50 Escrime Championnats du monde - Epée: Finales par équipes - En différé de Clermont-Ferrand		19.15 Les animaux du monde «Insectes sociaux de France» 19.45 Tour de France 20.00 Actualités 20.30 Le Grand Restaurant Un film de Jacques Besnard. Avec: Louis de Funès - Folco Lulli - Venantino Venantini - Noël Roquevert 21.55 Vivre le théâtre aujourd'hui 2. Comment? 23.05 TF1 actualités	19.00 Stade 2: Sports 20.00 Journal 20.35 Série: L'Age d'Or (6) 22.20 Portraits de l'univers Des maquettes au village 23.20 Journal 23.40 Escrime Finale épée, par équipes, en direct de Clermont-Ferrand

Antenne 2 à 22 h. 30

Des maquettes au village

Ce document raconte l'extraordinaire aventure d'un Français vivant à Londres, Jean Gimpel, qui était un spécialiste de l'histoire des techniques au Moyen-Age, qui a fabriqué des dizaines de maquettes de ces techniques, lesquelles représentent justement des progrès manifestes pour beaucoup des procédés utilisés dans le tiers monde, et qui se déplace de pays en pays avec ces maquettes pour convaincre les gens. Les réalisateurs l'ont rencontré au Népal alors qu'il descendait de l'Himalaya deux maquettes sous le bras et un sherpa portant sur son dos la malle aux trésors; on le suit de village en village montrant comment, à partir d'un moulin horizontal, on peut fabriquer de l'électricité pour le meunier et plus de farine pour le village; comment à l'inverse, il emprunte le plan d'une machine à tisser népalaise pour la proposer au Kenya; on fait la connaissance, chemin faisant, d'une nouvelle espèce d'hommes, tel ce père jésuite qui connaît toutes les recettes du biogaz, tel ce chercheur suisse qui a décidé que les Népalais ne mourront pas de faim et de sous-développement...



- 20.00 Série: Les Malédictiones de Kriss Pusaka (2) Le vol
- 20.30 Rue des Archives Les prêtres
- 21.30 Soir 3: Informations
- 21.40 Vive l'histoire La Bastille en 1789
- 22.35 Cinéma de minuit: Cycle Aspects du film noir: Le Carrefour de la Mort Un film de Henry Hathaway. Avec: Victor Mature - Brian Donlevy - Coleen Gray

Impar TV

SUISSE ALÉMANIQUE

Sur la Chaîne suisse ital.: 11.00-17.40 En alternance: Tennis: Tournoi intern. Finale. Comm. all. Marcel Meier et Peter Holenstein. En direct de Gstaad. - Cyclisme. Tour de France. Etape Thonon-Morzine. Comm. ital.

- 14.30 3, 2, 1... Contact
- 14.55 Aviron
- 17.00 Sports
- 17.50 Gschichte-Chischte
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 Témoins du siècle
- 18.45 Sports
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 L'interview du dimanche
- 19.55 Autoreport
- 20.00 Cycle Maria Schell: Der träumende Mund
- 21.25 Téléjournal
- 21.35 Nouveautés cinématographiques
- 21.45 De la musique sous le signe de l'originalité (9)
- 22.10 Escrime
- 23.10 Téléjournal

SUISSE ITALIENNE

11.00 Tennis
14.45 15.00 17.00 17.30 Cyclisme

Sur la Chaîne suisse al.: 14.55-17.00 Aviron. Courses du Rotsee: Finales. En Eurov. de Lucerne. Comm. italien.

- 17.40 James
- 18.30 Settegiorni
- 19.00 Téléjournal
- 19.05 La Parole du Seigneur
- 19.15 Plaisirs de la musique
- 20.00 Magazine régional
- 20.15 Téléjournal
- 20.35 Arsène Lupin joue et perd
- 21.30 Le dimanche sportif
- 22.30 Téléjournal
- 22.40 Motocyclisme

ALLEMAGNE 1

- 9.30 Les programmes
- 10.00 Lanterna teutonica
- 10.45 Pour les enfants

ALLEMAGNE 2

- 11.15 Britta (2)
- 12.00 Tribune internationale des journalistes
- 12.45 Téléjournal
- 13.15 Interlude
- 14.00 Magazine régional
- 15.00 Sommer mit Katka (7)
- 15.30 Kinderehen
- 17.00 Der Mann in den Bergen
- 17.45 A la bonne vôtre
- 18.30 Téléjournal
- 18.33 Sports
- 19.20 Miroir du monde
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Grand Prix
- 23.00 Conseils de la police criminelle
- 23.05 Téléjournal
- 23.10 Emetteur pirate en Hollande
- 23.55 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

- 10.00 Les programmes
- 10.30 ZDF-Matinee
- 12.00 Concert dominical
- 12.45 Vos loisirs
- 13.15 Chronique de la semaine
- 13.40 L'art en prison
- 14.10 Pour les enfants
- 14.40 Téléjournal
- 14.45 Action en faveur de l'enfance déshéritée
- 14.50 Des faits
- 15.10 Harold Lloyd: Strassenjagd mit Speedy
- 17.15 Téléjournal
- 17.17 Sports
- 18.15 Magazine religieux
- 18.30 Paradis des animaux
- 19.00 Téléjournal
- 19.10 Ici Bonn
- 19.30 Keine Leiche ohne Lilli
- 21.10 Le monde où nous vivons
- 21.40 Sports
- 22.25 Hollywood-Hollywood
- 0.25 Téléjournal

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

Informations toutes les heures de 6.00 à 23.00 et à 12.30 et 23.55. - De 6.00 à 24.00 La radio buissonnière. 6.00 Colette Jean. 6.00, 7.00, 8.00 Journal du matin. 8.25 Mémento

IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO

des spectacles et des concerts. 12.30 Le journal du week-end. 12.45 Charles Gleyvod. 18.00 Le journal du week-end. 18.15 Sports. 18.30 Anne de Castello. 21.05 Les rendez-vous de Brighton. 22.05 En direct du Festival de jazz à Montreux. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

7.00 Prélude estival. 8.00 Informations. 8.15 Petit concert spirituel. 8.45 Messe. 10.00 Culte. 11.00 Contrastes. 12.55 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Folklore à travers le monde. La joie de jouer et de chanter. 15.00 Un certain goût du monde. 17.00 L'heure musicale. 18.30 Continuo. 19.20 Novitad, informations en romanche. 19.30 A la gloire de Porgue. 20.00 Informations. 20.05 1. Festival international de Lausanne. 2. Musique pour une fin de soirée. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

FRANCE CULTURE

7.02 Disques. 7.07 La fenêtre ouverte. 7.15 Horizon, magazine religieux. 7.40 Chasseurs de son. 8.00 Orthodoxie. 8.30 Service religieux protestant. 9.00 Sélection. 9.05 Disques. 9.10 Ecoute Israël. 9.40 Divers aspects de la pensée contemporaine. 10.00 Messe. 11.00 Regards sur la musique. 12.05 Allegro, divertissement. 12.45 Ensemble Christodoulidis. 14.00 Sons. 14.05 Frédéric Valentin III ou le Roi malade de poésie. 16.05 Concert Luc Ferrari. 17.30 Rencontre avec... 18.30 Ma non troppo, divertissement. 19.10 Le cinéma des cinéastes. 20.00 Albatros. 20.40 Atelier de création radiophonique. 23.00 Musique de chambre.

LUNDI

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

Informations toutes les heures de 6.00 à 21.00 et à 12.30, 22.30 et 23.55. De 6.00 à 24.00 La radio buissonnière. - 6.00 Jean-François Moulin. 6.00, 7.00, 8.00 Le journal du matin. 6.30 Actualités régionales. 6.58 Minute œcuménique. 8.05 Revue de la presse romande. 8.10 Bulletin rou-

tier. 8.15 Spécial vacances. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 9.00 Informations. 9.05 Jean-Luc Lehmann.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

7.05 Suisse-musique. 9.00 Informations. 9.05 Le bestiaire de l'été. 9.35 Champ libre. 10.00 Les étonne-

ments de la philosophie. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 Perspectives musicales. 12.00 Stéréo-balade.

FRANCE MUSIQUE

6.02 Entrée des artistes. 7.30 Anthologie du mois. 8.10 Kiosque. 9.30 Les grands de ce monde. 11.30 Groupe vocal de France.

POINT DE VUE

Dieu, patrie, famille

Dieu, patrie, famille: sont-ce là trois choses dont Giuseppe Motta parlait juste avant sa mort? Le supposer arrange bien en tous cas les auteurs de ce portrait, une équipe de la TV du Tessin (TVR dimanche 5 juillet, 2e partie), car le bloc inébranlable qu'était Motta est ainsi bien «résumé», ne connaissant qu'un ennemi (le communisme), menant une politique réaliste (obtenir de l'inefficace SDN, puis de l'Allemagne et de l'Italie, que la Suisse en revienne à la neutralité intégrale). Il fallait probablement que de tels hommes existent. La politique conduite par le ministre des affaires étrangères des années trente fut peut-être bénéfique à la Suisse. Mais il est évident qu'elle aurait pu devenir néfaste si seuls ce point de vue, ce comportement avaient existé.

A la force de la conviction s'ajoute une part d'aveuglement. Motta fit obstacle à l'URSS à la SDN, en parfait accord avec Laval par exemple. Mais en même temps, cette fois au nom du réalisme, Motta, avec l'accord du Conseil fédéral, reconnut très vite l'empire italien (après l'affaire d'Abyssinie et malgré les appels du Negus), et officieusement le régime de Franco, prôna la prudence à l'égard d'Hitler. Il fut aussi munichois, admirateur de Chamberlain et Daladier,

quand ceux-ci croyaient à la bonne foi de Mussolini et d'Hitler. Fin août 1939, il était partisan d'attendre pour proclamer la mobilisation générale. Il fut de ceux qui prônèrent la fermeture partielle des frontières aux anti-nazis et aux anti-fascistes, rapide à faire pression sur des journalistes ou des politiciens adoptant d'autres priorités que lui, surtout ceux qui dénonçaient les dangers nazi et fasciste. Motta prenait vite le téléphone pour orienter actions et écrits, de ceux qui s'inscrivaient dans la ligne (il était le véritable cerveau d'un journal catholique tessinois) et des autres (auxquels il passait parfois de solides «bordées»).

En septembre 1939, il reconnut son erreur, comme devait le dire un journaliste anti-fasciste, Vinicio Salatin. Faut-il croire, comme le suggèrent les auteurs de l'émission, que sa santé fut affaiblie par la prise de conscience devenue aiguë des mensonges d'Hitler, par le sentiment d'erreurs d'appréciation dans les priorités? Ennemi ferme du communisme, il devint partenaire politique finalement un peu complaisant du nazisme et du fascisme sans en avoir jamais épousé les thèses, fidèle à son catholicisme, son patriotisme, sa morale, Dieu, patrie, famille.

Freddy Landry

DISTRICT DE COURTELARY

Nouvelle place de jeux à Villeret

LES TRAVAUX VONT BON TRAIN

Avec la récente période de beau temps, les travaux d'aménagement de la place de jeux située au voisinage immédiat de la nouvelle halle de gymnastique, ont pris une avance considérable.

C'est ainsi qu'au cours de ces dernières semaines, une première couche de bitume a été posée.



Une vue générale de la place de jeux depuis le clocher du collège.

Les projecteurs d'éclairage ont été installés. Cette opération a d'ailleurs été fort spectaculaire. Ces projecteurs de 2000 watts chacun sont en effet fixés sur deux mâts de 14 mètres de hauteur. Ils furent hissés sur place au moyen d'un camion-grue.

Cet éclairage permettra ainsi une utilisation maximale de la place pendant la belle saison.

L'entreprise spécialisée chargée de l'exécution de cette place de sport, a procédé à la pose d'une seconde couche de goudron avant d'en finir avec le coulage d'un revêtement spécial polyvalent, type Variotan. Le Conseil municipal a en effet consenti à une dépense supplémentaire de l'ordre de 40.000 fr. en vue de ce revêtement spécial. Outre les qualités qu'il présente sur le plan purement sportif, ce dernier offre en effet de part son élasticité, un maximum de sécurité aux utilisateurs.

Il s'agira ensuite de procéder aux opérations de marquage des jeux (tennis, volleyball, basket, etc.) de poser les bar-

rières de treillis, avant d'en terminer avec les quelques travaux de plantation des alentours.

Cette nouvelle place de jeux extérieure, qui par ailleurs s'harmonise fort

SONCEBOZ-SOMBEVAL

Le Conseil municipal condamne

Le Conseil municipal a pris connaissance avec indignation que dans la nuit du 8 au 9 juillet 1981, des inconnus ont tirés des coups de feu contre la propriété de M. A. Amacher. Le Conseil municipal condamne énergiquement de tels actes qui pourraient avoir de très graves conséquences. La population de Sonceboz-Sombeval vit harmonieusement et nous souhaitons que de tels actes ne se reproduisent plus et que leurs auteurs soient découverts et punis comme il se doit. Une intervention a été faite auprès de la police cantonale afin d'intensifier la surveillance nocturne du village.

(comm)

bien avec le complexe récemment inauguré, a une dimension de 20 m. sur 36 m.

En annexe sont situées les fosses de saut et de lancer. Par soucis de sécurité, un accès direct a été prévu depuis le collège primaire. Cet accès sera prolongé jusqu'à la halle de gymnastique, ce qui permettra aux enfants des écoles de rejoindre ce nouveau bâtiment sans passer sur la voie publique.

Avant tout conçue pour les besoins scolaires, cette nouvelle place de jeux sera bien évidemment mise à disposition des sociétés sportives. Un règlement d'utilisation ainsi qu'un tarif y relatif ont été mis au point par le Conseil municipal. Plusieurs sociétés ont d'ores et déjà réservé des heures d'utilisation et le plan d'occupation ne tardera vraisemblablement pas à être complet d'ici peu.

Il est bon de signaler à cet effet que la Commission cantonale de gymnastique et de sports a octroyé à la municipalité une subvention de 9000 fr. pour cette installation.

Cette nouvelle place de sport sera opérationnelle au début d'août prochain, si tout va bien évidemment.

(Texte et photos mw)



La pose de projecteurs effectuée au moyen d'un camion-grue. A l'arrière-plan, le collège primaire.

Vacances de l'infirmière visitante

L'infirmière visitante Mme Lehman prendra des vacances bien méritées du lundi 13 juillet au dimanche 16 août 1981. Durant son absence, un service d'urgence est bien entendu assuré. Du 13 au 31 juillet 1981 on peut appeler les numéros de téléphone 63 13 27 et 26 52 92. Du 1er août au 16 août 1981, il s'agit par contre du numéro de téléphone 41 40 29.

(mw)

IN MEMORIAM

Ida STAUFFER

1980 - 12 juillet - 1981

Très chère épouse et maman
Voilà déjà une année que tu nous as quittés sans nous dire un dernier adieu.
Au fond de nos cœurs est gravée la douce image du bonheur passé ensemble où jamais ne régnera l'oubli.
Unis à toi pour toujours.

TON ÉPOUX
17613 ET TES ENFANTS.

LE CLUB DE PÉTANQUE COL-DES-ROCHES

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Jean-Louis BERGER

cher ami et membre fondateur de la société.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille. 42698

L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS JURASSIENS

a le profond regret de faire part du décès de

Madame Maurice SAVOYE

mère de M. Frédéric Savoye qui a assumé la présidence de notre association.

Pour les obsèques prière de consulter l'avis de la famille.

MOUTIER, juillet 1981.

17812

LE LOCLE

Voici, et mes souffrances mêmes sont devenues mon salut.
Esaïe 38, v. 17.

Madame Mathilde Berger-Thiébaud, Le Locle;

Madame Lina Berger, Dombresson;

Madame Danièle Berger, son fils Raphaël, et Monsieur Paul-A. Rochat, La Sagne;

Madame et Monsieur Léon Berger, leurs fils Léon et Jean-Marc, Zurich;

Monsieur Ernest Fuss-Berger, Le Mont-sur-Lausanne,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Jean-Louis BERGER

leur très cher époux, fils, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, qu'il a plu à Dieu de reprendre à Lui vendredi, dans sa 70e année, après une pénible maladie, supportée avec un grand courage.

LE LOCLE, le 10 juillet 1981.

L'incinération aura lieu lundi 13 juillet.

Culte au centre funéraire, à 11 heures, à La Chaux-de-Fonds.

Le corps repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: Mme Mathilde Berger, Jeanneret 55, 2400 Le Locle.

PRIÈRE DE NE PAS FAIRE DE VISITE.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

69609

PERREUX

Monsieur et Madame Fritz Seiler et leurs enfants Erhard, Elsbeth, Thérèse et Werner, à Perreux;

Monsieur Fritz Seiler, à Perreux,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Fritz SEILER

leur très cher fils, frère, petit-fils, neveu, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection dans sa 22e année après un tragique accident.

2018 PERREUX s/BEVAIX, le 10 juillet 1981.

Son soleil s'est couché avant la fin du jour.

L'inhumation aura lieu à Bevaix le lundi 13 juillet.

Culte au temple, à 14 heures.

Domicile mortuaire: Pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

17825



Repose en paix.

Monsieur Jean-Pierre Hämmerly et sa fiancée, Mademoiselle Marianne Forster et ses parents;

Madame Caterina Mutti, à Edolo (TI);

Madame et Monsieur Charles Studer-Mutti et leurs enfants,

Madame et Monsieur Daniel Stella-Mutti et leurs enfants, à Edolo (TI),

Monsieur et Madame Enrico Mutti et leur fils, à Edolo (TI),

ainsi que les familles Hämmerly, Kroepfli, parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Dominique HÄMMERLY ANCIENNE HÔTELIÈRE

leur bien chère et bien-aimée maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui après quelques heures de maladie, munie des saints-sacrements de l'Eglise.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 10 juillet 1981.

La messe de sépulture aura lieu en l'église du Sacré-Cœur, lundi 13 juillet, à 8 h. 30.

Culte au nouveau centre funéraire, à 14 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile: Crêt 1.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

69610

SAIGNELÉGIER

Votre présence
Vos prières
Vos offrandes
Vos envois de fleurs
Vos messages

Autant de témoignages qui réconfortent en ces jours de douloureuse séparation.

Les familles de

Monsieur Etienne GODAT

profondément émus par tant de sympathie et d'affection, vous adressent leurs sincères remerciements.

Un merci spécial s'adresse au Père Jobin, aux Prêtres de la paroisse, au Dr Bloudanis ainsi qu'au personnel de l'Hôpital.

SAIGNELÉGIER, juillet 1981.

17658

mémento

Centre social protestant: service de Consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, tél. (032) 93 32 21.

Pro Senectute Jura-Sud: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, tél. (032) 91 21 20. La Main-tendue: No 143.

SAINT-IMIER

Pharmacie de service: samedi 19 h. à 20 h., dimanche 11-12 h., 19-20 h., Liechti, tél. 41 21 94.

Médecin de service: samedi, dimanche, Dr. Ferreno, tél. 41 44 22.

A.A. Alcool. anonymes: tél. 41 12 18 ou 41 36 14.

Service du feu: tél. 118.

Service technique: tél. 41 43 45, électricité; 41 43 46, eau et gaz.

Police cantonale: tél. 41 25 66.

Police municipale: tél. 41 20 46.

Hôpital et ambulance: tél. 42 11 22.

Infirmière visitante: tél. 26 52 92 ou 63 13 27.

COURTELARY

Service du feu: No 118.

Police cantonale: tél. 44 14 27.

Préfecture: tél. 41 11 04.

Sœur visitante: tél. 44 11 68.

Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr

